

Contre le rejet massif de l'Union européenne et du gouvernement, revoilà le chantage au « nationalisme »... page 2



DR

- Sa mise en détention par le tribunal militaire de Blida, le 9 mai page 8
- Une inculpation « dirigée contre tout le peuple algérien » page 9
- La campagne en Algérie et à l'échelle internationale pour sa libération page 10
- En France, un large appel de militants et responsables politiques, syndicaux, démocrates... page 16

Libérez Louisa Hanoune !

dirigeante du Parti des travailleurs d'Algérie



Serbie, février 2019.



Berlin, 16 avril 2019.



Les Gilets jaunes à Paris.

À la veille des élections européennes...

Jacques Buisson

À l'approche des élections européennes, une campagne politique tournée contre les travailleurs et les peuples fait rage. Une fois de plus, ressort le vieux scénario de la démocratie qui serait menacée par le péril du nationalisme, du populisme. Quoi que chacun pense de ces élections et de ce qu'il convient d'y faire, un fait est d'ores et déjà établi : une abstention massive s'annonce et de toute évidence c'est un rejet gigantesque qui va s'exprimer. Rejet de l'Union européenne, de tout ce qu'elle incarne et matérialise : les plans meurtriers qui ont ravagé la Grèce, les politiques d'austérité, de privatisation, de liquidation responsables de l'effondrement de pays entiers dans toute l'Europe, responsables du désastre social auquel a par exemple été conduite toute l'Europe de l'Est. Rejet des gouvernements, des partis qui se succèdent au pouvoir et qui, les uns après les autres, mettent en œuvre contre l'immense majorité les mêmes politiques destructrices au profit du capital financier. C'est ce rejet qui provoque dans tous les États européens une crise politique majeure, qui s'ex-

prime avec le Brexit, dans la crise politique en Italie, en Allemagne, dans l'agonie monstrueuse des institutions de la Ve République. Au centre de toute cette situation qui voit se disloquer l'Union européenne et ses institutions : la résistance des travailleurs et des peuples.

Une résistance dont la pointe avancée, ici en France, est la révolte des Gilets jaunes surgie il y a maintenant six mois, et qui imprègne et nourrit tous les développements de la lutte de classe.

Parce que les travailleurs en ont assez, assez de cette politique, et qu'ils cherchent par tous les moyens, sans demander l'autorisation à qui que ce soit, à contourner, à déborder le barrage dressé par des directions du mouvement ouvrier qui ne répondent pas, qui restent inertes.

Cela alors même qu'il est d'une clarté aveuglante que ce gouvernement, qui gouverne au moyen de la répression et de mesures d'exception, a entrepris d'en finir avec l'ensemble des conquêtes sociales.

C'est bien cette situation qui au sommet les terrorise tous.

Alors, une fois de plus, les gouvernements apeurés entonnent ce vieux refrain haineux, ressorti fort opportunément à chaque élection : les travailleurs, les peuples sont responsables de la montée du nationalisme. Particulièrement en pointe sur ce terrain, Macron présente son gouvernement et présente l'Union européenne comme les garants, les remparts de la civilisation, de la démocratie.

La démocratie ? La civilisation ?

L'État français vient une nouvelle fois de livrer des cargaisons d'armes à l'Arabie saoudite pour qu'elle continue à bombarder, à massacrer au Yémen.

La démocratie ?

S'appuyant sur la loi dite anti-casseurs qu'il vient de faire voter, ce gouvernement va toujours plus loin dans le recours à la violence,

à l'arbitraire, aux mesures d'exception dans le but de terroriser ceux qui entendent manifester.

La démocratie ?

A été ordonné le fichage des Gilets jaunes hospitalisés. Des dizaines de manifestants qui s'étaient réfugiés à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière pour échapper aux gaz lacrymogènes asphyxiants et aux matraques ont été brutalement arrêtés.

**Une nouvelle fois,
on nous refait
le chantage
de la montée
du nationalisme...**

Des enseignants sont sanctionnés pour avoir exprimé leur refus de la réforme Blanquer.

La démocratie ?

Dans n'importe quel autre pays d'Europe, ce gouvernement (d'ailleurs délesté de nombre de ses poids lourds qui ont préféré partir) aurait chuté. C'est pourtant ce gouvernement dont le Premier ministre, dans une interview au *Figaro*, reprend le credo du chef de l'État et affirme sans ciller : « Nos choix sont bons, nous devons continuer. »

En ce moment même, à l'Assemblée nationale, est débattue la réforme de la fonction publique dont le contenu est la destruction de la fonction publique, comme instrument pour procéder à des privatisations massives.

La démocratie ?

Non, la transformation de la société voulue par Macron, par l'Union européenne et par le capital dont ils servent les intérêts.

Les Gilets jaunes, la grève dans les urgences correspondent à ce qui monte d'en bas et qui exprime la révolte de l'immense majorité contre ce gouvernement, contre ces institutions, contre leur politique pour les bloquer, pour les défaire. Aider ce mouvement à balayer les obstacles est une nécessité pour ouvrir la voie à la démocratie, à la préservation de la civilisation.

Et maintenant, ils arrêtent les enseignants !

C. Swann

Samedi 11 mai, 15 h 20, à Paris, une enseignante syndicaliste et Gilet jaune, membre de la commission exécutive de son syndicat est arrêtée et mise en garde à vue pour « injure au président de la République ». Le tort de l'enseignante : porter un bout de carton jugé injurieux... Elle reste en cellule durant cinq heures. La garde à vue est levée, elle est illégale dans le cadre des faits qui lui sont reprochés. Son mari est accusé de « provocation à la rébellion » pour avoir appelé à empêcher l'interpellation. Il reste 24 heures en garde à vue.

Mardi 14 mai, à 14 heures, le Sénat examine le projet de la loi dit pour l'école de la confiance dans le cadre d'une procédure accélérée qui exige « l'exemplarité » des personnels. C'est la volonté de mettre au pas les personnels et de tenter d'empêcher toute résistance aux contre-réformes gouvernementales.

Alors même que la loi est en cours d'examen, à coups d'intimidation, de blâme, de convocation, les atteintes au droit syndical, aux droits fondamentaux, à la liberté d'expression se multiplient vis-à-vis des personnels. C'est cela, l'école de la confiance de Blanquer et Macron. C'est cela, la démocratie Macron. Novembre 2018, les lycéens se mobilisent pour rejeter la réforme du lycée et Parcoursup. On les gaze, on les met à genoux, on les matraque, on leur tire dessus à coups de LBD. Que dit le ministre ? Les professeurs doivent calmer les lycéens. Les familles des fauteurs de trouble pourraient bien voir leurs allocations supprimées. Décembre 2018, une enseignante de Dijon publie

une tribune satirique sur le Président et critique le projet de loi Blanquer : « L'État est en train de bétonner le système pour restreindre la liberté d'expression de chaque fonctionnaire ». Elle est convoquée au rectorat.

Mars 2019, des mesures disciplinaires et des mutations forcées sont décidées dans un collège de Bobigny. A Lodève, un directeur d'école est convoqué par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) suite à une interview donnée sur la loi Blanquer.

À Paris, une CPE est mutée d'office suite à son militantisme contre les réformes Blanquer. Appelons les choses par leur nom : c'est de délit d'opinion qu'il s'agit ! Mai 2019, un collègue militant syndical est arrêté arbitrairement lors de la manifestation à Nice. Le 27 avril, le 9 mai et le 11 mai, des militants syndicaux ont été arrêtés et placés en garde à vue.

L'article 1^{er} de la loi Blanquer instaure un devoir d'exemplarité. À quoi sert cet article sinon à graver dans la loi la criminalisation de l'action syndicale, à restaurer le délit d'opinion ?

Depuis la loi dite « anticasseurs », les violences policières contre les manifestants ont encore monté d'un cran. Au même moment, le gouvernement entend imposer la réforme Dussopt pour liquider les services publics, la loi Buzyn qui détruit les hôpitaux et, bien sûr, la loi Blanquer qui casse l'école. Pour tenter d'aller au bout, pour tenter de briser la résistance, ce gouvernement de casseurs a choisi ses armes : le mensonge d'État, la violence policière, la négation des libertés fondamentales. Mais la résistance ne reflue pas. Ce gouvernement, de fait, ne laisse pas d'autre choix.

■ PARIS

Communiqué SNES-FSU, SNFOLC, SNETAA FO, SUD Éducation, CGT Educ'Action

« Les organisations syndicales de Paris SNES-FSU, SNFOLC, SNETAA FO, SUD Éducation, CGT Educ'Action apportent leur soutien à la collègue responsable syndicale du SNFOLC75 qui avec son compagnon, ont été arrêtés par la police et placés en garde à vue à la fin de la manifestation des Gilets jaunes du samedi 11 mai. Ils manifestaient dans le cortège Éducation inter-départements Île-de-France, mobilisation qui s'inscrit dans la lutte contre les réformes Blanquer. Durant toute la manifestation notre collègue a porté la banderole de l'Éducation en lutte. Tous ceux qui étaient à côté d'elle peuvent témoigner que notre collègue et responsable syndicale a manifesté pacifiquement. Notre collègue est sortie de garde à vue samedi soir vers 19 h 40. Le motif de son arrestation serait : "insulte à président de la République". Son compagnon, lui, est toujours en garde à vue et devait être auditionné le dimanche 12 mai. Le motif retenu contre lui serait : "provocation à la rébellion". Durant la garde à vue de cette collègue et de son compagnon il nous a été impossible de savoir où elle se trouvait ; et ce malgré l'intervention du secrétaire académique du SNFOLC75 auprès des services de police qui lui ont fait comprendre qu'ils ne pouvaient lui donner aucune information. Les organisations syndicales de Paris SNES-FSU, SNFOLC, SNETAA FO, SUD Éducation, CGT Educ'Action demandent :

- la sortie immédiate de garde à vue du compagnon de notre collègue ;
- l'annulation de la convocation au commissariat de notre collègue ce lundi 13 mai ;
- l'arrêt des poursuites.

Les organisations syndicales resteront vigilantes aux suites données à cette affaire. Elles dénoncent les arrestations arbitraires, les tentatives d'intimidation qui se multiplient dans les mobilisations contre les réformes dans l'Éducation nationale. » ■

Appelons les choses par leur nom : c'est de délit d'opinion qu'il s'agit.

En bref...

Toulouse : une Gilet jaune handicapée inculpée... à cause de son fauteuil roulant !

Jusqu'où ira ce gouvernement ? Odile Maurin, Gilet jaune et responsable d'une association de handicapés, doit comparaître devant le tribunal correctionnel de Toulouse, le 16 mai. France 3 Occitanie rapporte qu'elle est poursuivie « pour des violences envers des policiers "avec usage et menace d'une arme". L'arme en question a quatre roues. Il s'agit d'un fauteuil roulant ».

Selon son avocat, « Mme Maurin a été bloquée par la police et, ne voulant pas forcer le passage, a cherché à plusieurs reprises à contourner les policiers. À ce moment-là, un policier a manipulé le joystick ou le bras de Mme Maurin faisant accélérer et dévier brutalement le fauteuil, qui a fini sa course dans un véhicule de police faisant tomber au passage un policier ».

En outre, Odile Maurin est accusée d'avoir entravé la circulation d'un « camion à eau ». En fait, il s'agit, non pas d'un véhicule des pompiers, mais d'un canon à eau utilisé contre les manifestants. Mais le parquet considère que la manifestante a « empêché » l'action visant à « stopper un incendie ». Et pendant qu'on y est, les blindés des CRS seraient en fait des ambulances ? Ridicule et révoltant !

Y. L. ■

Une manifestante Gilet jaune sous l'obligation de quitter le territoire français

Camélia est une jeune femme de 34 ans, d'origine espagnole, résidant en France depuis plus de 16 ans. À la suite de son interpellation le 1^{er} Mai à Paris, lors de la manifestation, elle a passé 34 heures en garde à vue, comme des dizaines d'autres manifestants, pour « port d'arme prohibé ».

Une « arme » ? Elle était en possession d'un masque à gaz et d'un « bouclier » pour se protéger des gaz lacrymogènes. Sur ce bouclier, était écrit notamment : « Je suis une utopiste pacifique. Cela ne sert qu'à me protéger, je ne vous attaquerai pas » ; une grande pancarte attachée dans son dos proclamait « Fin du monde, fin du mois, même combat ». Elle devait être libérée, la procédure ayant été classée sans suite par le parquet de Paris.

Mais juste avant de sortir de garde à vue, elle fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) pour « menace à l'ordre public » et d'une interdiction de circulation en France d'une durée de 24 mois et est immédiatement transférée au centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) !

Elle ressortira le 5 mai en fin d'après-midi du CRA, après qu'un juge des libertés et de la détention a considéré que l'arrêté de placement en rétention était « irrégulier ».

Elle reste cependant toujours visée par une OQTF et par une interdiction de circuler pendant vingt-quatre mois en France ! ■

ÉDITORIAL

Tout ça pour tenter de faire oublier...

Jean-Charles Marquiset, membre du bureau national du POI

Le matraquage médiatique a commencé. À dix jours des élections européennes, la chanson sur la montée des nationalismes est en route. Le président de la République, le Premier ministre, les médias, un grand nombre de dirigeants politiques qui, il y a quelques mois, se sont faits « déçagés », des dirigeants syndicaux alertent : « attention, disent-ils, à ces nationalismes » qui prétendent monter dans toute l'Europe.

Tout ça pour tenter de faire oublier la politique de Macron-Philippe qui depuis leur arrivée au pouvoir n'ont eu de cesse de remettre en cause toutes les garanties collectives des travailleurs, de s'en prendre à toutes les conquêtes ouvrières, à toutes les garanties collectives.

Tout ça pour tenter de faire oublier la répression sans précédent des Gilets jaunes, victimes d'une répression inouïe, avec les mutilations à vie que l'on connaît, l'utilisation des LBD, des grenades lacrymogènes, pour terroriser les masses.

Ce gouvernement à la solde du capital financier est traversé depuis son élection, par les affaires, les remaniements, les désertions, les mensonges aujourd'hui. Il ne survit que grâce aux institutions antidémocratiques de la V^e République. Et depuis six mois, les Gilets jaunes continuent à manifester avec le soutien dans nombre d'endroits de syndicats, d'UD, voire de fédérations syndicales et le soutien de la population. Mais une question majeure se pose à tout le mouvement ouvrier. Celle notamment du positionnement des directions des confédérations ouvrières, un jour en s'arc-boutant contre les Gilets jaunes, un autre en proposant journée d'action après journée d'action, chacun sait qu'à l'arrivée cela ne permettra pas de bloquer la politique de Macron-Philippe.

Pourtant Macron-Philippe viennent de subir un nouveau revers. Le Conseil constitutionnel a estimé que la proposition de loi référendaire déposée par 248 députés était conforme à l'article 11 de la Constitution. Ce qui va repousser la possibilité de privatisation d'AdP de 15 à 20 mois et permettre d'aller jusqu'au bout pour qu'AdP ne soit jamais privatisé.

Depuis lundi 13 mai, le Parlement discute de la transformation de la fonction publique, en fait d'une remise en cause sans précédent du statut des fonctionnaires d'État, hospitaliers et territoriaux, ouvrant la voie à une précarité jamais égalée et à une destruction massive des services publics rendus aux citoyens.

Ce projet de loi, comme celui de Blanquer et de Buzyn, méritent d'être combattus jusqu'à leur retrait. C'est de cela dont il est question aujourd'hui pour la classe ouvrière comme de la défense des 42 régimes de retraite, comme cela avait été fait en 1995, mobilisation qui avait chassé Juppé.

Pendant dix jours, nous allons être inondés par les médias, par les partis, d'une seule chose : aller voter aux élections européennes du 26 mai. Ils auront du mal à convaincre. Sont annoncés moins de 40 % de votants. C'est une forme de rejet. Un rejet de la politique que développent Macron et Philippe et un rejet plus global contre les institutions de notre pays et les institutions supranationales comme l'Union européenne, à la solde d'un seul système, le capitalisme.

■ CAEN, 11 MAI

Manifestation devant la prison :
« Libérez nos camarades ! »

Ce jour, samedi 11 mai 2019, une nouvelle manifestation des Gilets jaunes a eu lieu à Caen (Calvados) pour l'acte XXVI.

Correspondant

Celle-ci a rassemblé entre 400 et 500 personnes et a duré plus de trois heures.

Le rassemblement était prévu à 14 heures au conservatoire. Pour la sixième fois consécutive le préfet avait interdit le centre-ville aux manifestants. Et l'interdiction avait été étendue au rond-point Bleu de Iffs et à celui de Lazzaro, à Colombelles.

La manifestation s'est déroulée dans le calme et dans la bonne ambiance.

Les Gilets jaunes ont entonné leurs chansons « Emmanuel Macron » et « On est là ».

Un manifestant présent régulièrement aux manifestations caennaises avec sa musique, a passé l'*Internationale*, reprise par des Gilets jaunes en tête de cortège.

Puis la manifestation s'est dirigée vers la maison d'arrêt de Caen, dans laquelle sont détenus plusieurs Gilets jaunes depuis maintenant des semaines.

Les manifestants, malgré la présence des forces de l'ordre, sont restés devant la prison et les slogans « libérez nos camarades » et « solidarité avec les prisonniers » ont retenti pendant un bon moment. Les prisonniers en question répondant aux manifestants par leurs fenêtres, en agitant des Gilets jaunes.

La manifestation s'est ensuite dirigée vers le Centre Leclerc de la rue Lanfranc, afin d'occuper le parking du magasin quelques minutes, au grand dam de la direction.

Vers la fin de la manifestation, et malgré la présence très forte des forces de l'ordre barrant les rues, une centaine de manifestants a quand même réussi à pénétrer dans le périmètre interdit, place Guillouard.

Enfin, la manifestation s'est peu à peu dispersée sur l'Esplanade de l'hôtel-de-ville.

Pendant ce même après-midi, une petite trentaine de Gilets jaunes occupaient leur rond-point dans la bonne humeur, à Bretteville-sur-Odon. ■

■ HAUTES-ALPES, 8 MAI

1 000 Gilets jaunes manifestent
contre la privatisation
des barrages hydroélectriques

A l'initiative des Gilets jaunes, avec l'appui de syndicats CGT, Sud et de La France insoumise, 1 000 manifestants se sont rassemblés, le 8 mai, à Savines-le-Lac (Hautes-Alpes), à proximité du barrage hydroélectrique de Serre-Ponçon, contre la privatisation des barrages que réclame la Commission européenne.

Sendant « barrage, résistance », ils y ont déployé une banderole géante : « Quand tout sera privé, on sera privé de tout. » De son côté, la ministre Agnès Buzyn, sur BFMTV, le 8 mai, est venue au secours de la liste LREM.

« Si nous n'arrivons pas à former une majorité large au Parlement européen, nous aurons des directives votées par d'autres groupes extrémistes, éventuellement nationalistes, qui vont faire régresser l'Europe », a-t-elle lancé.

Parlons-en, de l'Union européenne, de son « Parlement », chers à Mme Buzyn et à bien d'autres. Parlons, parmi d'innombrables exemples, de la Commission européenne qui a mis en demeure la France, dès 2015, d'ouvrir à la concurrence l'exploitation des barrages hydroélectriques (comme pour les autoroutes !), pour que les concurrents d'EDF puissent bénéficier d'une électricité bon marché, qu'ils revendront à prix d'or. Le 7 mars dernier, Bruxelles a récidivé, envoyant une nouvelle missive menaçante. Et il faudrait s'avalier cela pour ne pas être taxés de « nationalisme » ?

Y. L. ■

L'appel des 100, publié sur le site de *L'Express*« Un devoir de désobéissance éthique » :
100 médecins contre le fichage des Gilets jaunes

Nous, médecins, rappelons notre attachement viscéral au secret professionnel. C'est pourquoi nous refusons le fichage des « Gilets jaunes » blessés arrivant aux urgences. De même que nous nous opposons à tout autre fichage des patients sans leur consentement, visant à une transmission des données en dehors de l'hôpital à des fins autres que médicales.

Le secret professionnel, pilier ancestral de notre profession, a été institué dans l'intérêt des patients. Il couvre tout ce qui est porté à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession. Il s'agit non seulement de ce qui lui a été confié, mais aussi de ce qu'il a vu, entendu ou compris. Il a l'interdiction de divulguer les informations dont il est dépositaire.

L'article 4 (article R. 4127-4 du code de la santé publique) de la loi relative aux droits des malades renforce ce secret puisque « toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé ou tout autre organisme participant à la prévention et aux soins a droit au respect de sa vie privée et au secret des informations la concernant ». Le non-respect du secret professionnel est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Patients, imaginez que vous alliez à l'hôpital et que votre présence, votre identité voire des informations médicales ne soient plus confidentielles et immédiatement communiquées à des tiers dans un fichier parallèle à votre dossier médical, fichier dans lequel vous seriez inscrit par exemple en raison de votre appartenance politique, sexuelle, religieuse ou ethnique ? C'est exactement ce qui se passe depuis cinq mois avec le dévoiement de l'utilisation d'un dispositif réservé aux situations sanitaires exceptionnelles nommé SI-VIC et mis en place suite aux attentats de novembre 2015. Selon la CNIL, cette base de données vise à établir « une liste unique des victimes d'attentats pour l'information de leurs proches par la cellule interministérielle d'aide aux victimes » et peut être étendue à des « situations sanitaires exceptionnelles ».

■ LYON, 11 MAI

Des enseignants rejoignent la manifestation des Gilets jaunes

Ce samedi 11 mai, grosse manifestation à Lyon. À cette occasion, des Gilets jaunes avaient conflué venant de nombreuses régions. 5 à 6 000 manifestants ont défilé pacifiquement sur le parcours déposé (une fois de plus, les chiffres annoncés officiellement par la police puis par la presse aux ordres – un peu plus de 2 000 – sont pitoyables !) et qui avait dû prendre en compte les 4 zones d'interdiction imposées cette fois par le préfet...

Correspondant

Toujours la même combativité, le même rejet de Macron et de ce qu'il représente ! Plusieurs banderoles dénoncent la répression ou la loi anti-manifestants, une autre défend les services publics...

Suite à la décision de l'assemblée générale d'enseignants réunie après la manifestation du 9 mai, plusieurs dizaines d'enseignants lyonnais avaient cette fois rejoint le cortège, certains brandissant les drapeaux de leur organisation syndicale. Mais, visiblement, cette démon-

stration de force ne pouvait, ne devait pas se terminer dans le calme... Des forces de police sont ostensiblement et massivement présentes (900 policiers déployés à Lyon ce jour-là) notamment aux abords très proches de la tête de manifestation. Elles « entrent en action » sur la rive gauche du Rhône, près du pont de la

« Nous sommes face à l'institutionnalisation d'une dérive inacceptable : le fichage de patients à des fins possibles d'exploitations politiques ou judiciaires. »

déontologique. Aucune information n'est donnée aux patients sur ce fichage, aucun consentement n'est recueilli. La tenue en temps réel, comme demandée par les autorités, permet une identification et une localisation précise des patients.

Nous, médecins, faisons donc face à une injonction irréalisable au regard de notre éthique et de notre déontologie : la violation du secret professionnel au détriment des malades et ce, en dehors de toute dérogation légale. Nous sommes face à l'institutionnalisation d'une dérive inacceptable : le fichage de patients à des fins possibles d'exploitations politiques ou judiciaires. Cette dérive constitue une faute pénalement répréhensible.

Les tentatives de communication, de justification et, finalement, de diversion de l'AP-HP et de l'ARS Île-de-France sont autant d'aveux de culpabilité. Pour fuir leurs responsabilités, les autorités sanitaires se défont sur nous, soignants. Nous sommes médecins, nous devons aux patients la garantie d'un exercice respectueux des malades, des lois de notre pays, du code de la santé publique, du Code pénal et la déontologie de notre profession.

Face à des demandes illégales, nous répondons donc par un devoir de « désobéissance éthique ». Nous refusons d'obéir à l'Administration.

Nous demandons l'ouverture d'une enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur l'utilisation dévoyée du logiciel SI-VIC.

Nous, médecins, appelons à un arrêt immédiat de l'utilisation du fichier SI-VIC pour les mouvements sociaux. Comme l'histoire l'a montré maintes fois, face à l'indigne les médecins n'ont pas vocation à obéir, et ont su résister, parfois au péril de leur vie pour respecter le serment d'Hippocrate dans l'intérêt des patients et des citoyens. »

(publié sur le site de *L'Express*) ■

PARMI LES SIGNATAIRES

Bapt Gérard, député honoraire, ancien président de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le Mediator, ancien membre du CA de l'ANSM ; **Cuq** Philippe, chirurgien, président de l'Union des chirurgiens de France, Toulouse ; **Debré** Bernard, urologue, ancien ministre, ancien député, conseiller de Paris ; **Emmanuelli** Xavier, ancien anesthésiste réanimateur ancien président et cofondateur de Médecins sans frontières (prix Nobel de la Paix) ; **Haertig** Alain, urologue, professeur, expert judiciaire, membre du conseil de l'ordre des médecins, Paris ; **Hamon** Jean-Paul, médecin généraliste, président de la Fédération des médecins de France, Clamart ; **Hervé** Christian, médecin légiste, président de la Société française et francophone d'éthique médicale et de l'Académie internationale Ethique, médecine et politiques publiques, Paris ; **Kahn-Bensaud** Irène, pédiatre, ancienne présidente de l'ordre des médecins de Paris ; **Kierzek** Gérald, urgentiste, Paris ; **Masson** Jean-Philippe, radiologue, président de la Fédération nationale des médecins radiologues, Carcassonne ; **Pelloux** Patrick, urgentiste, président de l'Association des médecins urgentistes de France, SAMU de Paris, Paris ; **Prudhomme** Christophe, urgentiste, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France, Bobigny ; **Thinès** Laurent, neurochirurgien, professeur, Besançon ; **Varnet** Olivier, neurologue, syndicaliste, secrétaire général SMNH-FO, Gonesse...

Lire l'interview de l'un des signataires, Gérald Kierzek, en page 5.



tration de force ne pouvait, ne devait pas se terminer dans le calme... Des forces de police sont ostensiblement et massivement présentes (900 policiers déployés à Lyon ce jour-là) notamment aux abords très proches de la tête de manifestation. Elles « entrent en action » sur la rive gauche du Rhône, près du pont de la

Guillotière, dès les premières escarmouches. Les manifestants ne refluent pas : ils attendent patiemment la dissipation du nuage de gaz lacrymogènes que des vents contraires renvoient sur les forces de police. Le cortège reprend son cheminement sur quelques centaines de mètres.

Le même scénario se reproduit plusieurs fois, « agrémenté » de charges de police... jusqu'à ce que le préfet puisse annoncer l'interdiction de la poursuite du défilé ; une nasse a été mise en place : murs de camions de police avec canons à eau barrant l'entrée de l'avenue Berthelot, d'une part, et celle du pont Gallieni, d'autre part, barrages de police en direction de Gerland et à l'arrière du cortège l'empêchant de refluer. La plupart des manifestants restent sur place calmement pendant des dizaines de minutes avant de quitter les lieux. Une partie des manifestants poursuit jusqu'à Gerland, le préfet ayant autorisé cet itinéraire... Tous se retrouveront dans les mobilisations suivantes !

Urgences : la grève se répand et s'organise

Bruno Ricque

Ce mardi matin, sont en grève plus de 50 services d'urgences, dont toute l'AP-HP, Saint-Nazaire, Mâcon, Brest, Bordeaux, Beauvais, Angers, Nantes, Lons-le-Saunier, Aix, Strasbourg, Mulhouse, Creil, Valence, Chalon-sur-Saône, La Croix-Rousse, Arles, Lyon Sud, Tours, Clermont-Ferrand, Le Mans, Dieppe...

La grève, pourtant quasi ignorée des grands médias nationaux, tient bon et s'étend un peu plus chaque jour. « Manque de lits, manque d'effectifs, manque de sécurité » dénonce une banderole sur un service en grève. La colère s'est accumulée pour des raisons profondes. Question d'un journaliste à trois soignants : « Pourquoi avez-vous décidé la grève ? » Elles répondent en chœur : « Parce qu'on en a marre ».

Puis : « Vous demandez une prime, pourquoi ? - Vous savez notre salaire est bloqué depuis 10 ans. - La direction propose à chacune d'entre nous des cours de self-défense... Et on nous refuse une prime pour le risque ! Il faudra qu'on m'explique. »

La force de la grève, c'est cette poussée, cette volonté de prendre les choses en main, de préciser les revendications, les mots d'ordre. Bref la volonté du personnel d'avoir la maîtrise sur sa grève, d'abord dans chaque établissement en désignant les délégués qui ont mandat pour conduire la grève et les négociations, avec les syndicats qui s'engagent sur les revendications.

Le syndicat des médecins urgentistes (AMUF) vient de faire un communiqué se concluant par : « L'AMUF demande à tous les urgentistes de soutenir le mouvement de grève des personnels soignants et de s'y associer localement en fonction des situations des établissements. L'AMUF interpelle la ministre de la Santé afin que des négociations nationales s'ouvrent dans les meilleurs délais ».

Le collectif Inter-urgences, qui s'est construit pour animer la grève à partir de l'AP-HP a également demandé une négociation au ministère.

Alors, qui doit avoir les clefs du camion ?

Qui doit conduire les négociations ? Qui ? sinon les personnels en grève. Pour aller au ministère, pour négocier, qui ? sinon les grévistes représentés par les délégués de chaque service d'urgence en grève, avec le collectif Inter-Urgences, appuyés par les fédérations syndicales ? ■



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 MAI 2019 DU COLLECTIF INTER-URGENCES

La rencontre nationale de tous les services en grève aura lieu à 12 heures, le 25 mai à Paris

Malgré les 45 services en grève à l'heure actuelle, les rendez-vous auprès des députés et la médiatisation du mouvement, le gouvernement se refuse toujours à apporter une réponse constructive à la crise des urgences et aux revendications du personnel.

Dans le même temps, les directions locales accentuent les pressions sur les agents pour casser la grève, alors même que nos revendications portent sur la dangerosité des conditions d'accueil et de travail au sein des structures.

En l'état, le Collectif Inter-Urgences appelle l'ensemble des services d'urgences en grève à se réunir le 25 mai, à 12 heures, à Paris, pour une Assemblée générale.

L'ordre du jour est le suivant :

Entre 12 heures et 16 heures :

État des lieux des services d'Urgences en France.

Motions relatives à la suite du mouvement de grève national.

Entre 16 heures et 17 heures :

Assemblée constitutive du Collectif Inter-Urgences.

L'Assemblée générale est soutenue par les syndicats majoritaires dont une partie s'est engagée à contribuer financièrement aux frais de transports. Nous invitons les organisations syndicales à participer, si elles le souhaitent, à la première partie de cette rencontre (...).

Le Collectif Inter-Urgences

COMMUNIQUÉ N°5 DU COMITÉ DE GRÈVE DES URGENCES DU CHU D'ANGERS

Le comité de grève élu est composé de huit membres du personnel ainsi que de deux représentants par organisation syndicale : FO, CGT, SUD. Partie de l'AP-HP il y a plusieurs semaines, le nombre de SAU (Services d'accueil d'urgences, Ndlr) en grève ne cesse de se multiplier (...).

Les conditions de travail et les revendications sont les mêmes aux urgences d'Angers comme dans tous les SAU. Notamment celle de la plate-forme nationale revendicative : 300 euros pour tous (...).

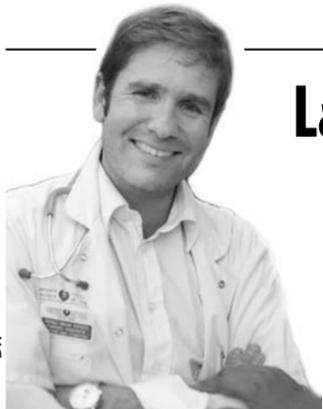
Nous proposons donc une perspective de manifestation au ministère de toutes les urgences en grève dans les jours à venir, précédée, rapidement, par une Assemblée générale nationale de toutes les urgences en grève.

Le comité de grève du CHU d'Angers est chargé d'entrer en contact avec les fédérations syndicales, le collectif Inter-Urgences et tous les services d'urgence en grève pour leur faire part de ces propositions.

Devant l'absence d'avancée significative de la direction sur la revendication des urgences, la grève est reconduite et le comité de grève appelle tous les personnels à rester mobilisés pour la grève (...).

Nous tenons à remercier les médecins de leur soutien dans notre mouvement de grève et appelons l'ensemble du corps médical à nous rejoindre.

Angers,
le mardi 14 mai 2019 ■



La parole au Dr Gérald Kierzek, urgentiste à Paris

enquête du *Canard enchaîné* qui publie le fac-similé du fichier qu'il arrive à se procurer. Et l'AP-HP de dire « Ah ben oui ! il y a des noms, il y a peut-être des données médicales, mais c'est de la faute des médecins... » Et re-volte-face, ils disent : « Ben finalement ! c'est un stagiaire qui aurait rentré des données... » On voit bien que c'est du n'importe quoi en termes de communication.

Les faits sont là. Ce fichier existe. Il a été activé avec des consignes qui ont été données par l'AP-HP. Alors après, qui a fait du zèle, qui a fait quoi ? C'est tout l'objet de cet appel pour demander une enquête parlementaire, pas une enquête interne, parce que les faits sont extrêmement graves, à savoir la constitution d'un fichier violant le secret médical.

Mais quand on va aux urgences, on prend bien votre nom et votre prénom...

G. K. Oui, mais ça s'appelle un dossier médical ! Et ce dossier médical, il est protégé par le secret médical... Il ne part pas à l'Agence régionale de santé, au ministère de la Santé ou je ne sais où... « SI-VIC », c'est un fichier parallèle au dossier médical, qui n'est plus couvert par le secret médical. Dans le cadre des attentats, on comprend bien que c'est pour informer les familles, etc. pour tracer les blessés. C'est interministériel, avec l'Intérieur, les Affaires étrangères, pour des raisons d'enquête et de sécurité évidemment. Tout ça est très encadré. En outre, les malades doivent en être infor-

més. Or là, à aucun moment, ils ne l'ont été. Et une manifestation, ce n'est pas un attentat !

Que pensez-vous des événements intervenus à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, en marge de la manifestation du 1^{er} Mai et de l'utilisation qui en a été faite ?

G. K. Quand je vois, le soir du 1^{er} Mai, « Attaque de La Pitié-Salpêtrière ! », je me dis : c'est scandaleux. Évidemment, l'attaque d'un hôpital, c'est scandaleux... Sauf que ça me rappelle un événement : Necker, il y a deux ans. On avait dit à l'époque : « Il y a une horde de casseurs voire des syndicalistes, qui ont brisé les vitres et attaqué l'hôpital Necker... » Mais l'enquête avait montré que c'était juste un type isolé et quand un manifestant lui avait dit qu'il s'agissait d'un hôpital, il avait arrêté immédiatement. À l'époque, l'AP-HP avait fait une communication odieuse de récupération.

Et puis rapidement dans la soirée de ce 1^{er} Mai, des gens de l'AP-HP, qui sont de La Pitié, me donnent des informations : « Ce n'est pas du tout une attaque. » Et donc le 2 mai, je dis : « Prudence avant de parler d'attaque : il y a bien eu une intrusion mais ne sont-ce pas des manifestants qui étaient pourchassés et qui se sont réfugiés dans un hôpital ? Et là, d'un hôpital qui est la cible, on passe à un hôpital qui devient refuge, qui est le rôle de l'hôpital. » Alors, quand je regarde avec un peu de recul ce qui s'est passé ce jour-

là, je me dis que c'est une nouvelle fois une opération de communication, comme à Necker, et qu'il faut une enquête à ce propos. Qui a poussé le ministre à communiquer comme ça ? Qui a donné les informations ? Pourquoi la directrice de La Pitié-Salpêtrière ou le directeur de l'AP-HP communiquent sur tous les médias en disant que c'est scandaleux en parlant « d'intrusion gravissime ».

Si on fait le lien avec le fichage, ça aurait arrangé bien du monde qu'un hôpital, lieu hautement symbolique, soit pris pour cible : « Les Gilets jaunes, les casseurs, vous vous rendez compte, ils s'attaquent à un hôpital... On fait bien de les fichier ! ».

Une grève se développe dans les services d'accueil des urgences un peu partout dans le pays. Pour quelles raisons ?

G. K. Il y a la situation dans les urgences, et, si on recule un peu la focale, c'est l'hôpital, c'est la santé en France, c'est-à-dire les soignants... Les services des urgences sont en grève parce que les personnels ont des conditions de travail déplorables, ils n'en peuvent plus, il y a de moins en moins de lits dans les hôpitaux, alors que de plus en plus des malades viennent se faire soigner...

C'est tout l'hôpital qui est comme ça. On ferme des lits, on ne recrute pas le personnel suffisant, on le presse en permanence donc, du coup, c'est du harcèlement, les personnels partent et on n'ar-

rive pas à fidéliser les équipes. Et si on recule un peu plus la focale, c'est le système de santé et les soignants qui ne sont plus écoutés dans ce pays. On nous a dit : « On fait des économies », et donc on a mis des gestionnaires à la tête des Agences régionales de santé notamment. Mais si on voulait soigner les gens, on aurait mis des soignants à la tête de ces ARS !

Que ce soit à l'hôpital ou en médecine libérale, personne n'en peut plus : les généralistes sont débordés, obligés de faire de l'abattage à 25 euros la consultation, avec les pressions des ARS comme : « On va vous subventionner des assistants pour faire 6 malades par heure ! » Tout est fait pour harceler et épuiser les soignants et qu'ils n'aient plus le temps nécessaire pour s'occuper des patients. Ce que l'on voit aux urgences, c'est le débordement de tout un système, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, c'est juste le symptôme d'une maladie qui est en train de devenir très aiguë. On a pu avoir de l'espoir en se disant : « La ministre Buzyn est médecin », etc. Son diagnostic semblait bon, mais là, on voit bien que le traitement ne vient pas. Il ne suffit pas de dire qu'on ne ferme pas les hôpitaux, si c'est pour les vider de leur substance en supprimant les services... Car j'ai peur que ce soit ça, le plan Santé 2022 : on garde les hôpitaux de proximité, mais en fait, qu'est-ce qu'il y a dans la définition de l'hôpital de proximité ? Même pas de chirurgie ! ■

DR

DK

FRANCE TÉLÉCOM/ ORANGE

La privatisation tue !

Lundi 6 mai s'est ouvert le procès de Didier Lombard (1), ex-P-DG de France Télécom/ Orange. Il est accusé de « harcèlement moral » ; l'enquête a (seulement ?) retenu dix-neuf cas de suicide, douze tentatives et huit cas de dépression grave (2), entre 2007 et 2009.



Didier Lombard.

Dominique Legrand

Les médias (3) ont largement couvert l'ouverture du procès. *Ouest France* rapporte : « *L'ex-P-DG (...) a rejeté toute responsabilité dans cette crise, qu'il a qualifiée de "crise médiatique"* ». Didier Lombard a déclaré : « *Que les transformations imposées à l'entreprise n'aient pas été agréables, c'est comme ça, je n'y peux rien. (...) Le problème était de ramener la maison dans un état normal* ». L'entreprise était, selon lui, « *en péril* » en 2005, « *à cause de son surendettement, de l'agressivité de la concurrence et des évolutions technologiques extrêmement rapides* »... Non sans raison, ces propos ont été qualifiés de « *morgue glaçante* », de « *déni* ». Déjà en octobre 2006, devant les cadres supérieurs, l'ex-PDG avait justifié le plan NExt de 22 400 suppressions d'emplois (20 % des effectifs) en déclarant : « *Je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte* ». Ce qu'élude l'ex-P-DG, c'est pourquoi France Télécom, fleuron du service public et du développement des télécommunications dans ce pays a failli sombrer (4).

L'ACTION DES GOUVERNEMENTS DE DROITE COMME DE GAUCHE

À l'heure où Macron voudrait nous enfumer sur l'Union européenne, il faut ici rappeler, une fois encore, combien tous les gouvernements, de droite comme de gauche, depuis 1990, se sont appliqués à transposer en droit français les directives européennes (5) d'ouverture à la concurrence, de démantèlement du service public et au final de privatisations. En octobre 1997, c'est le gouvernement Jospin-Voinet-Gayssot qui, le premier, introduisait en Bourse, à Paris et Wall Street, 21% du capital de France Télécom. On connaît la suite... Des milliers d'employés de France Télécom ont subi des mobilités géographiques et fonctionnelles, de fait contraintes. Le nombre de contractuels dépasse maintenant le nombre de fonctionnaires et la sous-traitance a explosé. Si les fonctionnaires ont gardé l'avancement indiciaire et la garantie de l'emploi, tout le reste a été

individualisé, en particulier les objectifs individuels discutés et évalués dans un entretien annuel, dont la fonction évidente était de faire accepter par le salarié l'inévitabilité du changement... L'exemple dramatique de France Télécom a marqué profondément tous les travailleurs de ce pays.

L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC EST DANS LE VISEUR

Reflétant l'inquiétude des sommets dirigeants quant à la capacité de Macron à réaliser ses plans, les patrons s'inquiètent des conséquences de ce procès sur « *toutes les transformations d'entreprises à statut, comme la SNCF ou La Poste, ou qui évoluent dans un environnement concurrentiel tendu* ».

À quoi il faudrait ajouter aujourd'hui le projet de loi « *de transformation de la fonction publique* ».

Avoir les mains libres pour casser, restructurer, licencier ? En son temps, le DRH de Michel Bon (6) n'avait-il pas écrit « *désormais, il n'y a plus de règles* » ? Comme me disait un camarade syndicaliste : « *Lombard doit être jugé, mais à ce procès, il en manque un certain nombre : ceux qui là-haut, pendant des années, ont fait la sourde oreille, parce qu'ils avaient privatisé* ».

Plus jamais ça ! La lutte pour le service public, contre la privatisation, pour la défense du statut, est plus que jamais à l'ordre du jour !

(1) Au banc des accusés, également l'ex-DRH. O. Barberot et son ex-bras droit, P.L. Wenès, ainsi que quatre autres cadres.
(2) Ce chef d'accusation est considéré comme réducteur par plusieurs des parties civiles ; de même que le nombre de salariés concernés.

(3) Parmi les titres repris : *Le Parisien* « *Le procès du harcèlement moral au travail* » - RTL « *Le procès d'un management toxique* » - *L'Humanité* « *Le procès historique de la souffrance au travail* », « *L'organisation du travail dans le box des accusés* »...

(4) Sous sa présidence, France Télécom deviendra la deuxième entreprise la plus endettée au monde. L'action grimpera à 219 euros en mars 2000 pour s'effondrer à 6,94 euros en septembre 2002. Le prix à payer sera le plan NExt.

(5) Depuis 1990, ouvrant graduellement différents segments à la concurrence/privatisation, une douzaine de directives ont été adoptées.

(6) Il s'agit de B. Bresson, DRH sous la présidence de Michel Bon.

FRANCE TÉLÉVISIONS

900 suppressions d'emplois avec l'accord des syndicats

Au moment où, le 9 mai, à l'appel de la Fédération du spectacle CGT, nous manifestations pour la défense de l'audiovisuel public, nous avons appris la signature à France Télévisions, par les syndicats CGT (40 % de représentativité), FO et CFDT d'un accord avec la direction. Cet accord implique le « départ » de 2 000 salariés (sur environ 10 000) et 900 suppressions de postes.

Françoise Delignon, syndiquée CGT dans l'audiovisuel public

La réaction des collègues qui manifestaient : abasourdis, écoeürés, « *Comment peuvent-ils faire ça ?* ». Une ancienne salariée de la SFP : « *Ils n'ont pas compris que c'est un cercle infernal ? Chez nous, un plan a été suivi par un autre, et encore un autre.* » En effet, rien ne peut justifier la signature de ce plan. Ceux qui ont signé disent : « *Le texte n'a rien avoir avec le projet précédent !* », qui avait été rejeté par les syndicats et en particulier par la CGT. C'est faux. Comme l'explique un tract du SNJ (Syndicat national des journalistes, autonome), le terme RCC – rupture conventionnelle collective – ne figure pas dans le texte, mais la référence à l'article de loi qui prévoit la RCC y est bien inscrite. Le projet est même pire que le précédent car il prévoit que les syndicats seront étroitement associés aux suppressions d'emplois par la mise en place d'une « GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) de progrès » (sic !).

Pour rappel, dans une GPEC, syndicats et direction définissent ensemble les secteurs et métiers où il faudrait supprimer des postes et les secteurs où il faudrait en créer.

« **Ils n'ont pas compris que c'est un cercle infernal ? Chez nous, un plan a été suivi par un autre, et encore un autre.** »

Une ancienne salariée de la SFP

Bien sûr, la direction en profitera aussi pour mettre en place des emplois polyvalents sous prétexte de « modernisation » et de nouveaux outils numériques. Il s'agit d'un tour de passe-passe qui ne saurait en aucun cas justifier la signature.

Ceux qui ont signé disent : « *Le texte ne donne pas un nombre de suppressions d'emplois.* ». Mais là encore, tout est dans l'art d'escamoter les choses.

Car le nombre de suppressions de postes maximum dans le texte reste 2 000. 1 100 embauches sont prévues à condition que 2 000 postes soient supprimés. Le chiffre de 900 suppressions de postes qui figurait dans le précédent projet est donc resté le même.

Qui est prêt à se laisser bernier ? Comment peut-on justifier 900 suppressions d'emplois ?

Ceux qui ont signé disent : « *On ne va pas empêcher des gens qui veulent partir de*

le faire en recevant trois fois les indemnités conventionnelles. Et l'État s'est engagé à un investissement de 120 millions d'euros supplémentaires. » Mais c'est toujours le même procédé : le gouvernement est prêt à donner ponctuellement de l'argent pour « financer des départs » afin de supprimer des postes. Et ne faut-il pas d'abord penser aux collègues qui resteront, qui auront à subir la surcharge de travail, les conditions de travail dégradées, la destruction de ce qu'ils ont contribué à bâtir ?

Les 900 suppressions de postes entraîneront d'autres, car les autres sociétés de l'audiovisuel public (Radio France, INA, France Média Monde [FMM]) seront également touchées par ce plan qui donne le « la » pour la future loi sur l'audiovisuel.

Ceux qui ont signé disent : « *Le gouvernement allait supprimer la redevance si le plan n'était pas signé.* » Mais quelle garantie avons-nous que le gouvernement ne supprimera pas quand même la redevance ? Ne faut-il pas appeler à la mobilisation contre ces plans destructeurs plutôt que de céder au chantage, de se soumettre et, pire, de s'associer volontairement à leur mise en œuvre ? Non, décidément, rien ne peut justifier cette signature qui implique la suppression de 900 postes.

ORDONNANCES MACRON

Au nom de l'urgence !

Urbain Krisis

Le gouvernement Macron multiplie le recours aux ordonnances dans le secteur de la construction. Trois ont été publiées, concernant les Jeux olympiques, le Brexit et Notre-Dame-de-Paris. Une même justification pour ces différents dossiers : « *l'urgence* ». Tenir les délais pour construire les installations des futurs jeux, édifier rapidement des bâtiments pour les douaniers, enfin, bien sûr, reconstruire la cathédrale en cinq ans... Pour Macron, les réglementations ne sont que des obstacles qui retardent ces chantiers. Trop de normes d'urbanisme, de construction, d'environnement, de protection des sites classés, de mise en concurrence et de marchés publics ! L'urgence doit primer sur le droit, et les ordonnances sont là pour ça. L'occasion fait le larron. Tant pis si tous les professionnels concernés, architectes, urbanistes, conservateurs des monuments historiques, archéologues, juristes, expriment publiquement leurs désaccords, comme l'ont fait 1 170 d'entre eux au sujet de Notre-Dame. A ces trois ordonnances, Macron vient d'en ajouter une

quatrième, encore plus singulière. Elle concerne la vente de logements HLM. Sur ce sujet, y-a-t-il urgence ? Pour Macron, oui !

Il tient à appliquer rapidement la loi ELAN votée en 2018, dont un des objectifs est de privatiser les HLM. Dès 2019, les aides à la pierre ont disparu. Pour se financer, les organismes doivent désormais vendre

40 000 logements par an. Reste un problème à résoudre : pour vendre, il faut des acheteurs, mais les locataires HLM ne sont guère tentés, d'autant plus qu'ils n'en ont pas les moyens : rembourser un prêt et payer des charges de copropriété, c'est plus coûteux qu'un loyer modéré !

C'est là qu'intervient l'ordonnance du docteur Macron. Elle permet de masquer le coût réel de l'achat ! Pendant dix ans, les acquéreurs ne paieront pas leur quote-part de charges de copropriété, c'est le vendeur qui le fera. Ce qui permettra de faire miroiter un coût artificiellement minoré. Mais dans dix ans, il faudra bien payer plein pot, sinon l'immeuble se dégradera... Et voilà comment Macron fait d'une pierre deux coups : il privatise aujourd'hui et il prépare les copropriétés dégradées d'après-demain... Après lui le déluge !



Chaque semaine lisez **Informations ouvrières !** Abonnez-vous pour l'été !

Tribune libre de la lutte des classes

Le 52^e Congrès de la CGT s'est ouvert

L'intervention de la première déléguée dans la discussion, Astrid Petit, hospitalière de l'AP-HP

Le 52^e Congrès confédéral de la CGT s'est ouvert lundi 13 mai. Il durera jusqu'à la fin de la semaine. Une première discussion a eu lieu sur le rapport d'activité. Plusieurs interventions ont mis en avant l'importance du mouvement des Gilets jaunes et les relations de confiance tissées localement, contrairement au plan confédéral.

Certains intervenants ont situé l'origine du mouvement des Gilets jaunes dans l'accumulation des journées d'action saute-moutons sans résultat.

Informations ouvrières reviendra la semaine prochaine sur ce congrès. Dans l'immédiat, nous publions la première intervention dans le débat, celle d'Astrid Petit, de l'AP-HP (hôpitaux de Paris).



« Depuis quelques semaines une grève inédite se déroule aux urgences des hôpitaux de l'AP-HP et qui s'étend désormais à plusieurs autres hôpitaux de France.

L'hôpital, les personnels sont confrontés à la précarité de plus en plus importante des usagers, à la misère qui s'abat sur bon nombre de salariés qui subissent les politiques d'austérité depuis des années, mais plus particulièrement depuis Macron (APL, etc.). D'ailleurs à l'hôpital, il y a aussi des salariés pauvres ou qui ont de plus en plus de mal à ne pas être dans le rouge avant le 20 du mois : ils ne s'en sortent plus. C'est pourquoi bon nombre d'hospitaliers se sont immédiatement reconnus dans le mouvement des Gilets jaunes et se mobilisent tous les samedis.

Ce sont, tout particulièrement, les personnels des services d'urgences qui prennent de plein fouet l'appauvrissement de la société et qui vivent au quotidien la violence que ça engendre.

Ce sont les personnels des urgences qui reçoivent les blessés des violences policières qui s'abattent depuis des mois sur les manifestants Gilets jaunes. Des dizaines de blessés graves, des éborgnés, des membres arrachés, des milliers d'arrestations arbitraires et des centaines de

condamnations pour l'exemple... C'est du jamais vu une telle répression. A quelle période sombre de notre histoire faut-il remonter pour voir un tel acharnement policier ? On l'a aussi vu le 1^{er} Mai... contre la CGT.

Dans les urgences, la grève est partie de Saint-Antoine à la mi-mars, à la suite d'une agression de plus : une agression de trop. Ça été l'étincelle : les agents ont débrayé spontanément et se sont organisés en collectif. Ils ont cherché à prendre contact partout avec leurs collègues d'autres services d'urgences. D'abord à l'AP-HP et puis, rapidement, à d'autres hôpitaux de France. L'USAP CGT a ensuite appelé début avril à la généralisation de la grève à tous les services et fin avril un préavis national a été posé par la fédé santé.

Depuis ça s'étend tous les jours un peu plus. On est à une quarantaine de services en grève désormais. Cette situation n'était pas prévisible il y a quelques mois encore. Certes, les conditions de travail étaient invivables à l'hôpital. Certes, ça se dégradait de jour en jour : manque de lits, manque de personnels, mobilité, annonces de restructuration... À l'AP-HP, on nous a encore annoncé la semaine dernière une nouvelle fermeture de 1 000 lits de gériatrie et la suppression de 800 postes par an les 5 prochaines années.

Le surgissement et l'extension de cette grève, c'est comme les Gilets jaunes. C'est même une conséquence des Gilets jaunes. C'est un ras-le-bol face à des conditions de travail et de vie qui ne sont plus tolérées. Et c'est aussi la même détermination que les Gilets jaunes. À l'AP-HP, les grévistes disent : « La grève continuera tant qu'on aura pas 300 euros par mois en plus ».

Ils ont raison. Les salariés sont loin d'être abattus. Ils veulent résister à la politique de ce gouvernement. Ils ont conscience que ce sont tous les acquis ouvriers gagnés par les luttes de nos aïeux qui sont en jeu. Les Gilets jaunes l'ont écrit partout : défense des services publics, rétablissement de l'ISE, des APL, ou encore défense des retraites. Nous sommes d'accord.

Ils disent aussi « dégage Macron ». Ils ont raison, puisque Macron veut tout casser et en premier lieu nos régimes de retraites. C'est l'urgence pour nous maintenant : « pas touche à nos retraites, Macron ! »

Dans les deux cas, Gilets jaunes ou Urgences, ce sont des mouvements inédits, spontanés et le signe annonciateur d'autres mouvements qui vont surgir de la même façon. On ne peut pas le prendre avec des pincettes ou avec méfiance, mais bien en comprenant que ce surgissement d'en bas, spontané, va être la marque de la situation dans les semaines et mois à venir.

Alors... Plein soutien aux grévistes des urgences !

Vive la fonction publique ! Vive la CGT ! Et...vivent les 42 régimes de retraites !

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES Vers un nouvel « accord »

Le patronat et les syndicats se sont retrouvés, vendredi 10 mai, pour une dernière séance de négociation visant à fixer les paramètres du régime complémentaire de retraite des salariés du privé, Agirc-Arrco, pour les 4 ans qui viennent (2019-2022).

Il s'agit d'une négociation importante en ce qu'elle concerne 18 millions de salariés et 13 millions de retraités.

Pierre Demale

Selon le journal patronal *Les Échos* du 13 mai : « les partenaires sociaux gestionnaires du régime de retraite complémentaire des salariés du privé ont mis 45 minutes à conclure leur accord de pilotage pour les quatre années à venir ».

Sur quoi reposerait cet accord ?

Premièrement, une réindexation des pensions sur l'inflation, ce pour une durée de 4 ans.

Si l'on se fie aux prévisions gouvernementales en matière d'inflation, la hausse des pensions serait alors de 1,1% au 1^{er} novembre 2019. Rappelons qu'en 2018, les pensions ont été revalorisées de 0,6%. L'augmentation nette serait donc

de 0,5% : pas de quoi permettre de boucler les fins de mois...

Deuxièmement, le principe dit de la « décote » issu d'un précédent accord signé en 2015 et entré en vigueur depuis janvier est maintenu. Ce principe contraint le salarié à partir un an après l'âge légal de départ en retraite, soit 63 ans, pour pouvoir toucher sa retraite

complémentaire « à taux plein » : s'il part à 62 ans, il se voit subir un « malus » de 10% sur sa pension pendant 3 ans. Pour une retraite mensuelle nette de 1 300 euros, cela revient à une baisse de plus de 50 euros par mois.

Comme le souligne le journal patronal *l'Opinion* en date du 10 mai : « C'est une manière « soft » de reculer l'âge de la retraite, sans le dire ».

Les Échos de lundi ne s'y trompe pas en rapportant les propos du patronat : « Le modèle de la décote est désormais accepté », se réjouit le négociateur du Medef, qui rappelle que les partenaires sociaux « ont signé trois fois, en 2015, en 2017, en 2019 » et d'ajouter : « Emmanuel Macron ne veut pas d'un recul de l'âge de la retraite, mais a évoqué la mise en place d'une « décote » dans sa conférence de presse du 25 avril. Cela donne des ailes au patronat, qui a le sentiment que l'Agirc-Arrco a montré la voie ».

l'Opinion de vendredi dernier confirme : « Le Medef adresse ainsi une invitation au gouvernement qui réfléchit actuellement au futur régime de retraite universel qu'il entend mettre en place ».

En effet, en pleine discussion sur la mise en place du système universel de retraite par points, cet accord, s'il était finalisé, ouvrirait la voie à l'application de la « décote » non seulement au régime complémentaire de retraite des salariés du privé mais à l'ensemble des régimes de retraites des salariés du privé et du public, fondus dans le système universel de retraites par points. Nous y reviendrons dans un prochain article.

ÎLE-DE-FRANCE

Les agents des laboratoires de traitement des eaux usées s'organisent contre l'injustice et défendent leurs qualifications !

Le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) « lave » les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens. Il est présidé par un conseiller général du PCF de Montreuil.

Une grève a éclaté parmi les agents des laboratoires des différents sites du SIAAP. À l'issue de leur assemblée générale, le 7 mai, ils ont répondu aux questions de nos correspondants.

Vous avez fait grève à plus de 90% et vous vous préparez à recommencer, pourquoi ?

Nous voulons réparer une injustice flagrante en obtenant l'attribution à tous de la prime de pénibilité avec un rattrapage depuis 2011, le passage des agents à la catégorie correspondant aux postes qu'ils occupent réellement, 3 postes supplémentaires, etc.

« Nous constituons le « Comité des agents des laboratoires SIAAP » avec les syndicats. »

On est tous chimiste, nous avons discuté depuis plusieurs mois entre nous sur le site de la station d'épuration d'Achères (Yvelines), nous avons fait des courriers au directeur, nous avons adopté une plate-forme revendicative avec l'aide des syndicats présents ; des laborantins se sont proposés pour représenter les collègues ; « est-ce que vous êtes d'accord pour cette liste de 9 représentants ? » Tout le monde a voté et a dit oui. Nous avons demandé à ce que nos représentants soient présents lors des négociations avec les syndicats.

Par le passé, la direction négociait avec certains sites, mais pas avec d'autres ; à présent, tous les laboratoires sont unis – c'est presque inattendu d'ailleurs – et nous constituons le

« comité des agents des laboratoires SIAAP » avec les syndicats. Parmi nous il y a des syndiqués FO et CGT, on a



Correspondant

besoin des syndicats, de leur écoute, de leurs conseils, de leurs moyens, de leur position d'interlocuteur légal devant la direction.

Nous, les agents, à travers le comité, on est juste la main qui pousse la

Pierre, la colère s'exprime, cela fait 8 ans que je n'ai pas vu un tel mouvement.

C'est la confrontation entre l'organisation que nous on veut avoir, et l'organisation que la hiérarchie peut avoir

face à nos actions. Comment peut-on être plus organisés qu'eux pour contrer leurs réactions à nos actions ? L'idée c'est de déclencher la grève en étant le moins prévisible possible.

Nous avons ajouté une revendication commune à tous les agents de tous métiers, portée par les organisations syndicales de l'entreprise : la revalorisation et le rattrapage du régime indemnitaire depuis son gel.

Nous ouvrons ainsi la porte aux autres services pour élire leurs représentants et rejoindre le comité. C'est super compliqué à réaliser mais chaque service voudra avoir ses représentants. La revendication est d'ampleur, ça va avec l'ampleur du mouvement.

Dans une AG d'autres services, les agents se demandaient comment ils allaient faire pour s'organiser ; on a servi d'exemple, on a expliqué que cela se prépare aussi de la même façon chez eux.

Propos recueillis le 7 mai, à la Bourse du travail de Paris ■



DR

L'arrestation de Louisa Hanoune

Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, a été convoquée, le jeudi 9 mai, à une audition en tant que témoin au tribunal militaire de Blida, dans le cadre d'une enquête faisant suite à l'arrestation de Saïd Bouteflika, frère de l'ex-président de la République et de deux anciens responsables des renseignements.

Elle a été auditionnée par un juge d'instruction militaire, donc sans avocat, puisque c'est le tribunal militaire. Après plusieurs heures d'audition, elle a été incarcérée sans que les motifs de son emprisonnement aient été notifiés. Durant trois jours, elle a été maintenue au secret sans pouvoir recevoir ni ses avocats, ni sa famille, ni ses camarades.

Le 12 mai, le collectif des avocats a pu enfin voir Louisa Hanoune à la prison de Blida.

Comme l'indique un communiqué du PT du 12 mai :

« Le collectif des avocats nous a informés que Louisa Hanoune a fait appel, 24 heures après son arrestation, de la décision du juge d'instruction de sa mise en détention provisoire. L'appel sera examiné lors de l'audience programmée pour lundi 20 mai. Le collectif nous a également informés qu'elle avait un très bon moral et affichait une grande sérénité. Informée des différentes prises de position contre son incarcération, elle a tenu à saluer et remercier les partis politiques, les organisations syndicales, les responsables politiques et syndicaux, les personnalités nationales, les avocats, les journalistes, les étudiants ainsi que toutes les citoyennes et citoyens qui lui ont manifesté leur solidarité et ont appelé à sa libération. Elle a également salué le Comité national pour sa libération qui s'est constitué hier au siège national du PT et la campagne internationale que mène l'Entente internationale des travailleurs et des peuples. »

Depuis les avocats ont informé sa famille et ses amis que sa demande de libération sera examinée le lundi 20 mai par le tribunal militaire.

Louisa Hanoune est née dans une famille pauvre dans un village des montagnes de la région de Jijel. Née en 1954 avec le début de la lutte de libération nationale. Enfant, avec sa famille, elle a dû quitter son village après que l'armée coloniale française a dynamité la maison familiale en rétorsion à la participation de sa famille à la lutte contre le colonialisme. Installée à Annaba, alors qu'elle n'a même pas 8 ans, Louisa Hanoune raconte son souvenir de la liesse populaire lors de la proclamation de l'indépendance de l'Algérie en 1962. Elle est le produit de cette Algérie indépendante. C'est la première fille de sa famille à faire des études. Elle passera son bac, fera des études juridiques et travaillera comme juriste à l'aéroport d'Annaba.

MILITANTE DE LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Mais pour y parvenir, elle a dû surmonter bien des difficultés, en tant que femme qui veut faire des études supérieures. C'est pourquoi, elle militera dans une organisation de défense des droits des femmes.

Dans le même temps, elle intègrera l'Organisation socialiste des travailleurs (OST), clandestine sous le régime répressif du parti unique.

En 1983, avec d'autres femmes militantes, elle est arrêtée par la police du régime et incarcérée. Une vaste campagne internationale obtiendra leur libération.

Elle subira de nombreuses tracasseries administratives et judiciaires et de nouveau en 1988, elle sera incarcérée.

Elle est de ce fait très attachée au combat pour la défense des libertés démocratiques.

En 1989-1990, le régime est contraint d'accepter le multipartisme. Louisa Hanoune, avec les militants de l'OST et d'autres, va fonder, en 1990, le Parti des travailleurs, dont elle est la porte-parole.

En janvier 1991, elle est à Barcelone, lors de la fondation de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples (EIT). Elle sait la valeur de l'internationalisme et de la fraternité entre les peuples.

Elle participe, comme porte-parole, à tous les grands combats du PT. Il serait trop long de tous les mentionner.

COMBATTANTE POUR LA DÉMOCRATIE CONTRE LE RÉGIME

En 1991, lors du premier tour des élections, le Front islamique du salut (FIS) arrive en tête. L'état-major décide alors d'interrompre le processus électoral et instaure un régime militaire. Cette décision « d'éradiquer » l'islamisme provoque une guerre meurtrière qui durera 10 ans, faisant 250 000 morts. C'est ce qu'on appelle « la décennie noire ».

Lors de ce coup de force de l'état-major, le PT et sa porte-parole, Louisa Hanoune, qui se récla-

Libérez

ment de la séparation de la religion des affaires politiques, se prononcent contre l'interruption du processus électoral et contre l'arrestation des dirigeants du FIS. Car pour elle, c'est la politique qui permet de combattre et pas la répression. Cette prise de position contre le régime et l'état-major va signifier que durant toute cette décennie la vie de Louisa est menacée par les officines du régime. Quelques années plus tard, face à la catastrophe en Algérie, le PT n'est plus seul à dénoncer la situation.

En janvier 1995, à Rome, le PT et les autres partis d'opposition – dont le FIS, parti interdit – se réunissent et signent un « contrat national » qui appelle à la fin de « l'éradication » et à la paix. Ce combat débouchera, au début de l'année 2000 sur la proclamation de la paix, la fin de l'éradication et l'amnistie des militants du FIS. Une nouvelle période s'ouvre alors en Algérie. Le nouveau président Bouteflika pour préserver le régime est obligé de prendre face aux mécontentements montant dans la population des mesures qui ont pour but de satisfaire très partiellement les exigences du peuple. À partir du rétablissement de la paix qui lève la chape de plomb, les grèves et mobilisations de travailleurs ressurgissent pour obtenir satisfaction. Louisa Hanoune et les militants du PT sont au premier rang de ce combat.

POUR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Dans cette nouvelle situation, le PT – qui en 1990 avait inscrit dans son programme la lutte pour l'Assemblée constituante – engage une campagne pour la tenue d'une Assemblée constituante qui va recueillir des centaines de milliers de signatures, nourrissant ainsi au sein de la population algérienne l'exigence d'en finir avec ce régime et d'établir la démocratie.

Cette exigence démocratique, c'est le combat que mène Louisa Hanoune pour l'abrogation du Code de la famille qui fait de la femme algérienne, un citoyen mineur à vie. C'est également, dans un pays où la population a deux composantes l'une berbérophone, l'autre arabophone, le combat pour la reconnaissance de la langue berbère comme langue officielle et nationale à égalité avec l'arabe. Cette reconnaissance sera obtenue et inscrite dans la loi.

En effet, Louisa Hanoune et d'autres camarades du PT ont été élus députés et combattent au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), relayant les exigences de la population. Louisa Hanoune sera également candidate à la présidentielle, la première femme dans le monde arabe. Louisa Hanoune et son parti n'ont aucune illusion sur la nature du régime et de ses institutions antidémocratiques. Dans de très nombreux interviews aux médias, elle expliquera que cette assemblée est : « une cathédrale dans le désert. ».

COMBAT PIED À PIED POUR LA DÉFENSE DES ACQUIS

Elle explique qu'aucune solution démocratique ne peut sortir de cette assemblée ni de ce régime. Mais elle abhorre le radicalisme en paroles masquant l'impuissance en pratique. C'est pourquoi, avec les autres députés du PT elle va mener pied à pied un combat dans l'APN pour s'opposer ou freiner toute remise en cause des acquis de la population. Elle va multiplier les démarches auprès du président de la République, des ministres qu'elle va rencontrer pour faire valoir les droits du peuple algérien. De très nombreuses délégations de travailleurs en lutte, de retraités, de femmes, de gardes nationaux, sont venues au siège du PT pour y porter leur dossier, pour que Louisa Hanoune aille voir les ministres concernés afin qu'ils interviennent. Ce travail, elle va le faire durant plus d'une décennie, pour aider et préparer la mobilisation générale du peuple algérien en défendant ce qui peut être défendu. Avec le surgissement révolutionnaire en Algérie, Louisa Hanoune, avec les autres députés du PT, va démissionner de l'APN, dont elle réclame la dissolution, parce que ce qui est à l'ordre du jour c'est la fin du régime et de toutes ses institutions pour l'établissement d'une réelle démocratie.

C'est également, la campagne menée par Louisa Hanoune et les autres députés du PT, relayant le combat sur le terrain des militants du PT, contre les privatisations, contre la destruction des acquis. Par exemple, la défense de la loi imposant lors d'investissements étrangers à ce que ceux-ci ne dépassent pas 49 % et que 51 % soit algériens. Comme l'expliquait Louisa Hanoune, nous sommes partisans des entreprises nationalisées, mais cette loi freine la pénétration des capitaux étrangers et des mafieux algériens. Elle mènera une campagne contre la corruption des oligarques et prédateurs du régime qui lui vaudra bien des menaces et des inimitiés.

COORDINATRICE DE L'ENTENTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Et bien évidemment, des combats internationaux : la lutte contre la guerre dans le monde, la lutte contre l'ingérence étrangère et la défense de l'unité et de la souveraineté de l'Algérie. Le combat contre la participation de l'armée algérienne à toute opération extérieure aux frontières du pays. Cet internationalisme s'est matérialisé par les très nombreuses conférences, sous l'égide de l'Entente internationale des travailleurs (EIT), rassemblant des délégations de tous les continents et qui se sont tenues à trois reprises en Algérie.

Louisa Hanoune, avec Dominique Canut, membre du bureau national du POI, en France, est la co-coordinatrice de la coordination de l'EIT. ■

Communiqué du Parti des travailleurs (extraits)

Le Secrétariat permanent du bureau politique (SPBP) du Parti des travailleurs informe l'opinion publique qu'aujourd'hui, dimanche 12 mai, le collectif des avocats a pu pour la première fois voir Louisa Hanoune à la prison de Blida où elle est incarcérée depuis jeudi 9 mai. Le collectif des avocats nous a informés que Louisa Hanoune a fait appel, 24 heures après son arrestation, de la décision du juge d'instruction de sa mise en détention provisoire. L'appel sera examiné lors de l'audience programmée pour lundi 20 mai.

Le collectif nous a également informés qu'elle avait un très bon moral et affichait une grande sérénité car elle n'a absolument rien à se reprocher sur ses actions et ses activités aussi bien comme responsable politique que comme citoyenne.

Informée des différentes prises de position contre son incarcération, elle a tenu à saluer et remercier les partis politiques, les organisations syndicales, les responsables politiques et syndicaux, les personnalités nationales, les avocats, les journalistes, les étudiants ainsi que toutes les citoyennes et citoyens qui lui ont manifesté leur solidarité et ont appelé à sa libération. Elle a également salué le Comité national pour sa libération qui s'est constitué, hier, au siège national du PT et la campagne internationale que mène l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Le SPBP renouvelle son appel pour la multiplication et l'intensification de la campagne.

Le SPBP informe les journalistes et tous les citoyens qu'il organisera des déplacements quotidiens de militants avec tous les amis qui le souhaiteront au tribunal militaire jusqu'à la libération de Louisa Hanoune.

Pour nous, défendre Louisa Hanoune c'est défendre les libertés de tout le peuple algérien.

Le Secrétariat permanent du bureau politique, Alger, le 12 mai 2019 ■

Louisa Hanoune !

« L'affaire Hanoune, nouveau et inattendu marqueur de la crise » (Reporters, quotidien algérien)

Lucien Gauthier

« **L**a mise en détention préventive de la cheffe du Parti des travailleurs évolue de façon à devenir un nouveau marqueur de la crise politique qui s'envenime dans le pays », écrit l'éditorial de Reporters, dimanche.

Au lendemain de l'arrestation de Louisa Hanoune, alors que c'est le début du Ramadan et qu'il fait chaud, le peuple algérien était de nouveau dans la rue en masse, dans toutes les villes. Il continue à exiger le départ de tout le régime, de tous ses représentants.

Comme l'écrit *El Watan*, le 11 mai : « À cet effet, manifestants et politiques tiennent à exprimer leur inquiétude concernant certains aspects liés aux positions de l'institution militaire. Comme le fait que le chef d'état-major de l'ANP s'en tient toujours à "la voie constitutionnelle", c'est-à-dire un processus mené par le chef d'État par intérim débouchant sur la présidentielle du 4 juillet prochain et les arrestations de certaines personnalités poursuivies par le tribunal militaire. "Gaïd Salah, dégage !", ont également scandé les manifestants (...). En plus des slogans scandés, des citoyens se sont exprimés via des pancartes ou banderoles. Une grande affiche accrochée sur la façade de la Grande Poste a particulièrement déplu aux autorités : "Vous partirez, veut dire vous partirez. Pas de dialogue avec vous. Pas de tutelle sur la volonté du Peuple. C'est le Peuple qui décide, l'armée est la nôtre et Gaïd est contre la volonté du Peuple", lit-on sur cette grande banderole. (...) Des policiers avaient tenté à maintes reprises de l'enlever, en vain. La détermination des manifestants les en a finalement dissuadés. Vendredi dernier, aussi, des policiers avaient saisi des pancartes sur lesquelles étaient inscrits des slogans contre Gaïd Salah. (...) Tout en rejetant ce processus électoral du 4 juillet, les Algériens ont lancé hier un avertissement contre toute velléité d'aller vers un scénario "à l'égyptienne", c'est-à-dire la prise du pouvoir par l'armée. »

NON À UN SCÉNARIO « À L'ÉGYPTIENNE »

La situation en Algérie est à un point de bascule. Il y a d'un côté le processus révolutionnaire qui se poursuit et s'approfondit pour chasser le régime. Et il y a ce régime en crise qui s'accroche. Le premier scénario mis en œuvre par le régime était celui d'une conférence nationale associant tous les partis pour une période de transition. Mais même les partis qui dans un premier temps avaient répondu favorablement ont dû renoncer sous la pression populaire. Le gouvernement a dû annuler cette conférence nationale.

Depuis cette date, le Président par intérim et le Premier ministre sont sur la touche et c'est le chef d'état-major, Gaïd Salah, qui ordonne la politique du régime. La transition, c'est fini pour lui. Il a nettement déclaré que la seule question était la tenue des élections le 4 juillet.

L'éditorial d'*El Deich* (« L'Armée »), le journal officiel de l'état-major a déclaré : « que ceux qui s'opposent à l'élection présidentielle et au cadre constitutionnel sont complices du complot ». L'éditorial d'*El Moudjahid* annonce : « Ceux qui s'opposent à l'élection du 4 juillet seront mis hors d'état de nuire par le gouvernement ». Cela éclaire l'arrestation de Louisa Hanoune et les menaces sur les libertés en Algérie aujourd'hui.

« Depuis l'incarcération de Louisa Hanoune, la scène politique semble s'emballer entre communiqués de dénonciation, rumeurs (...). Dans une tribune publiée sur son compte Facebook, Saïd Sadi (homme politique fondateur du RCD - Ndlr) évoque des rumeurs sur son arrestation. (...) L'ancien chef du gouvernement Ahmed Benbitour juge que le maintien du scrutin du 4 juillet mènerait l'Algérie vers la catastrophe. », *Le Quotidien d'Oran*, 13 mai.



Manifestation à Alger, le 10 mai 2019.

NON AUX ÉLECTIONS DU 4 JUILLET !

Et le doute sur la capacité du régime à organiser ces élections se répand comme une traînée de poudre : « D'abord le pouvoir risque de ne pas trouver de candidats pour "son" élection. Dans la première liste de 24 postulants rendue publique jeudi 18 avril, aucune personnalité connue ne figurait, pas même Ali Ghediri qui était le premier à annoncer sa candidature à l'élection du 4 juillet. Sans doute que dans la dernière liste aussi, aucun poids lourd ne figurera puisque la quasi-totalité des partis politiques, y compris certains membres de l'Alliance présidentielle - mis à part le FLN qui n'a encore rien décidé -, ainsi que les personnalités indépendantes, ont fait part de leur intention de boycotter le scrutin pour rester en phase avec le mouvement populaire.

À une semaine de l'expiration du délai de dépôt des candidatures au Conseil constitutionnel, le 19 mai, aucun candidat sérieux ne s'est affiché et aucun n'a annoncé la collecte du nombre de signatures exigées. Dans les communes, les médias et les réseaux sociaux n'ont pas fait état d'un seul candidat qui a entamé l'opération. Il est clair que ce n'est pas en une semaine qu'ils collecteront les 60 000 parrainages exigés par la loi électorale. À moins que le plan retenu comprenne une grosse surprise du FLN à la dernière minute, on se dirige sans doute vers la clôture du délai sans qu'il y ait de candidatures.

L'autre embûche à laquelle devra faire face cette élection pas comme les autres, c'est la détermination de beaucoup d'élus et de magistrats d'organiser ou de superviser le scrutin. Dans beaucoup de communes, la révision des listes électorales n'a pas été effectuée, sur décision des présidents d'APC. Samedi 13 avril, des juges regroupés dans le Club des magistrats, nouvellement créé, avaient décidé de ne pas superviser l'élection.

Mais l'obstacle le plus insurmontable reste le rejet du scrutin par la population, attachée à la revendication d'une vraie transition avant d'aller vers les urnes. Vendredi dernier, en dépit du jeûne et de la chaleur, les Algériens sont encore sortis en masse pour la douzième fois de suite dire non au plan du pouvoir, donc à l'élection du 4 juillet. Il devient chaque jour un peu plus évident pour tout le monde, sauf pour le pouvoir, que le scrutin ne peut avoir lieu à la date prévue. » TSA, 13 mai.

Dans ce contexte de révolte populaire, les luttes sociales se multiplient dans le pays. À Béjaïa, les

fermetures de routes par la population sont récurrentes. À Chlef, les agents du nettoyage de la commune sont en grève illimitée depuis dimanche pour dénoncer le blocage des aides aux œuvres sociales. À Tiaret, des centaines d'habitants de la commune de Sidi Bakhti ont manifesté pour réclamer la démission du maire. La wilaya de Mostaganem a été secouée par des mouvements de protestation de citoyens contre les autorités locales. À l'entreprise portuaire de Mostaganem, poumon de l'économie locale, les travailleurs ont fait grève pendant 18 jours et obtenu des revalorisations salariales. À Oran, conflit social à la société algéro-turque Tosyali. Dans l'est, à Constantine, les travailleurs de l'ex-Sonacome, ont manifesté dans le centre de la ville. Dans la commune de Maarif, les habitants ont bloqué plusieurs villages pour réclamer des travaux d'assainissement et des centres médicaux. À Annaba, des centaines de demandeurs d'emploi se sont rendus au complexe sidérurgique d'El Hadjar pour exiger d'être recrutés. Dans le sud du pays, plusieurs mouvements de protestation dans la région de Biskra.

CE MARDI 14 MAI, LES ÉTUDIANTS DANS LA RUE

C'est une colère qui monte d'en bas et qui relie de manière indissociable les revendications démocratiques, le départ du régime et les revendications sociales et économiques. Dans *El Moudjahid* (journal officiel du régime) du 14 mai, l'éditorial est consacré à Louisa Hanoune : « La mise sous mandat de dépôt de Louisa Hanoune a suscité une polémique du fait d'un manque de communication », cherchant à justifier l'incarcération de Louisa Hanoune, mais gêné aux entournures. L'éditorial « officiel » poursuit : « concernant la SG du PT, sans attendre la suite du procès et le verdict final de la justice, la menace d'une "campagne nationale et internationale" pour sa libération a été brandie (...). Il aurait été préférable de laisser travailler la justice dans la sérénité au lieu d'attiser les conflits et une médiatisation excessive qui brouille les faits et les enjeux (...) et dans le contexte qui est le nôtre cela complique d'avantage la visibilité politique dont on a besoin afin de sortir de la crise. »

Ce mardi 14 mai, de nouveau les étudiants sont dans la rue - comme tous les mardis - et cette fois-ci les avocats sont avec eux. Une masse de manifestants à Alger, devant la Grande Poste, mais

DERNIÈRE MINUTE

INCLUPÉE POUR VOULOIR CHANGER LE RÉGIME

Les avocats de Louisa Hanoune ont indiqué les deux chefs d'inculpation retenus contre elle : « Complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire » et également « complot pour changer le régime ».

« Complot ? » Toutes les semaines, de 17 à 20 millions d'Algériens manifestent dans les rues pour changer le régime.

Un « complot ? » Non, un processus révolutionnaire.

Les chefs d'inculpation contre Louisa Hanoune sont dirigés contre tout le peuple algérien.

également à Bouira, à Béjaïa, à Sidi Bel Abbès, à Oran avec une banderole de tête : « système dégage ». À Bouira, les avocats se sont rassemblés devant le palais de justice pour dire non au scrutin du 4 juillet. ■

Les médecins de Louisa Hanoune, empêchés de visite

Nous informons l'opinion publique qu'une délégation formée des médecins traitants de M^{me} Louisa Hanoune, s'est présentée ce matin du 13 mai 2019 au tribunal militaire de Blida pour demander une autorisation de visite en son 5^{me} jour de détention.

Malgré toutes les tentatives, l'insistance et les arguments médicaux des médecins, ils n'ont pu voir leur patiente, et ont été informés que les médecins de la prison assurent la couverture médicale pour tout détenu.

La délégation a expliqué que ces médecins sont des confrères de profession et qu'il y a une confiance totale en leurs compétences mais que leur relation en tant que médecins traitants avec la patiente Louisa Hanoune est spécifique (particulière) comme le stipule le code de la santé, les normes de l'OMS et l'éthique médicale qui mettent en avant le rôle du médecin traitant et/ou de famille avec son patient.

La délégation des médecins traitants a insisté sur le fait que cette demande de visite rentre dans le cadre humanitaire surtout qu'elle fait face à des conditions exceptionnelles et difficiles en ce mois de ramadhan.

La délégation a transmis son inquiétude et son intention de renouveler la demande de visite médicale de la détenue M^{me} Louisa Hanoune.

Pour la délégation médicale,
Dr N. Chouitem ■

Libérez Louisa Hanoune !

Les prises de position en Algérie

Le président du RCD : « Les caractéristiques apparaissent de plus en plus, jour après jour, par le contrôle militaire de la décision politique et l'exercice de la justice par des ordres ».

Le président de l'association RAJ : « La décision du tribunal militaire de Blida, de placer Louisa Hanoune, secrétaire générale du PT, en détention provisoire est un acte de défiance et révélateur de la volonté du pouvoir réel, incarné par le chef d'état-major de faire passer de force son agenda consistant à maintenir le système en organisant les élections du 4 juillet malgré son rejet par le peuple algérien. »

Le président de Jil Jadid : « La mise en détention préventive de madame Louisa Hanoune, première responsable d'un parti politique, pose clairement la question des libertés politiques et interroge sur les véritables intentions du nouveau pouvoir ».

Dans un communiqué le Front des forces socialistes (FFS) « dénonce et condamne énergiquement l'arrestation de Louisa Hanoune. Rien ne peut justifier cet acte arbitraire et abusif. Le FFS condamne avec force ce nouveau forcing du pouvoir réel algérien qui vise à faire aboutir son agenda politique en laminant toute voix discordante et en torpillant la révolution populaire. Le FFS solidaire avec le Parti des travailleurs exige la libération immédiate de sa secrétaire générale ».

Sur la chaîne de télé Amel TV, chaîne islamiste, le présentateur annonce l'incarcération de Louisa Hanoune et précise : « Rappelons-nous qu'en 1991, le Parti des travailleurs était le seul parti qui dénonça l'arrêt du processus électoral et les arrestations des dirigeants du FIS » (En 1991, à l'issue du premier tour des élections, le Front islamique du salut arrivait largement en tête. L'état-major annula le processus électoral et jeta en prison les dirigeants du FIS, ouvrant ainsi la voie à dix ans d'une guerre qui fit 250 000 morts.)

Les commentateurs de la presse s'inquiètent également. Dans une chronique du grand quotidien *El Watan* : « Comment le chef d'un parti politique peut-il être convoqué en tant que témoin par un tribunal (fut-il militaire), donc sans être assisté par son avocat ? Comment peut-il se retrouver en prison aussi facilement ? (...) Si Louisa Hanoune a été embarquée dans cette

affaire, il faudra s'attendre à ce que tous les chefs de partis et toutes les personnalités qui étaient reçus par Saïd Bouteflika (...) connaissent le même sort ».

Le PST dénonce « une campagne de purges et de répression » et exprime sa « solidarité à Louisa Hanoune ».

Saïd Sadi, fondateur du RCD dénonce l'arrestation de Louisa Hanoune.

Le CNES (syndicat des enseignants du supérieur) exige de « libérer Louisa Hanoune ». Le Snapep, autre syndicat enseignant également. De très nombreux responsables d'Unions de wilayas de l'UGTA comme Bachir Ramdani, secrétaire de l'Union de wilaya de Tizi Ouzou, comme Abdelaziz Hamlaoui, secrétaire de l'Union de wilaya de Béjaïa, Mokdad Messaoudi, secrétaire général de l'union locale UGTA de la grande zone industrielle de Rouiba et d'autres ont pris position pour la libération de Louisa Hanoune. Mais aussi Boualem Amoura, président du Satef, ou Meziane Meriane, responsable syndical de syndicats autonomes, Malek Rahmani, du CNES ont pris position.

On lira ci-contre, la déclaration du Comité national pour la libération de Louisa Hanoune, contresignée par de nombreux responsables syndicaux, politiques et démocrates. ■



Manifestation à Tizi Ouzou, le 10 mai 2019.



DR

Manifestation à Alger, le 10 mai 2019.

Comité national pour la libération de Louisa Hanoune

Nous militantes, militants politiques, syndicaux, associatifs, des droits de l'Homme, personnalités nationales, universitaires, anciens combattants, citoyennes et citoyens... indignés par l'arrestation arbitraire de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, militante de la démocratie, des droits des femmes, de la souveraineté populaire, de la souveraineté nationale et contre toutes les formes d'ingérence extérieure et sa mise en détention provisoire par le tribunal militaire de Blida depuis le 9 mai 2019 et mise dans un état d'isolement total, privée de toute visite, sans aucune information officielle sur les charges retenues contre elle, dénonçons cette incarcération qui touche un

responsable politique et ce, quel que soit notre point de vue sur la politique du Parti des travailleurs et de sa secrétaire générale. Décisons de nous constituer en Comité national pour la libération immédiate et inconditionnelle de Louisa Hanoune.

Cet acte antidémocratique qui criminalise l'action politique est dirigé aussi contre les millions d'Algériennes et d'Algériens engagés dans une révolution inédite pour le départ du système. Nous appelons toutes les organisations et militants attachés à la démocratie de s'associer à cette initiative et/ou à prendre d'autres initiatives pour mettre fin à cette injuste et illégitime incarcération.

Alger,
le 11 mai 2019 ■

Le Comité national pour la libération de Louisa Hanoune, constitué le 11 mai à Alger, a recueilli en trois jours plusieurs milliers de signatures de militants politiques, syndicalistes, de démocrates, d'avocats qui se sont immédiatement associés à son appel.

Les prises de position à l'échelle internationale

Le 10 mai, l'EIT lançait un appel, à l'échelle internationale, pour la libération de Louisa Hanoune, au lendemain de son incarcération. Ce mardi 14 mai, à midi, voici les premières prises de position reçues par l'EIT.

■ DES AMÉRIQUES

- **Brésil :**
 - Le Parti des travailleurs, dans une motion de sa Commission exécutive nationale ;
 - La Centrale syndicale de la CUT ;
 - Le cercle d'études Luis-Anderson ;
 - L'assemblée du syndicat Sinducee de Fortaleza ;
 - Le Syndicat des travailleurs de l'administration publique de São Paulo ;
 - Dialogue et Action pétiste (DAP), signé Julio Turra et Luis Eduardo Greenhalgh, membres du Cilé ;
 - Condsef.
- **Chili :**
 - La Confédération bancaire du Chili.
- **Mexique :**
 - Un appel contresigné par des responsables politiques et syndicaux.
- **Guadeloupe :**
 - L'UGTG et Élie Domota son secrétaire général.

● Haïti :

- Confédération des travailleurs des secteurs public et privé d'Haïti (CTSP).

■ D'AFRIQUE

- **Cameroun :**
 - Confédération syndicale Entente nationale des travailleurs du Cameroun.
- **Mali :**
 - SNEC-UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali).
- **Mauritanie :**
 - Syndicat national de l'enseignement secondaire.
- **Niger :**
 - Confédération démocratique des travailleurs du Niger (CDTN) ;
 - Confédération générale des syndicats libres (CGSL).
- **Sénégal :**
 - Confédération des syndicats autonomes du Sénégal ;
 - CNTLS ;
 - La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal FC ;
 - Union des syndicats démocratiques du Sénégal ;
 - Et des militants syndicalistes et politiques du Sénégal.

● Côte d'Ivoire :

- Union nationale des travailleurs de Côte d'Ivoire (UNATRCI) ;
- La Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (Fesaci).
- **Guinée :**
 - L'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG).
- **Île Maurice :**
 - Mauritius Labour Congress.
- **Togo :**
 - Centrale syndicale Unsit ;
 - Déclaration commune de la Convention démocratique des peuples africains et du Parti démocratique des travailleurs des villes et des campagnes.
- **Rwanda :**
 - Syndicat des travailleurs de l'agriculture.
- **Afrique du Sud :**
 - Le Mouvement de conscience noire ;
 - Le Parti socialiste d'Azanie.

■ D'ASIE

- **Corée :**
 - Hyunsu Hwang, responsable international de la KTU (fédération des enseignants).

■ D'EUROPE

- **Allemagne :**
 - Les Jüsus, organisation de jeunesse du SPD ;
 - Un appel par des dizaines et dizaines de militants et responsables SPD, des commissions ouvrières du SPD, des syndicalistes de GEW (syndicat enseignant), du NGG (syndicat de l'alimentation) de Ver.di (syndicats des services publics).
- **Belgique :**
 - Appel contresigné par des syndicalistes de la FGVB.
- **Espagne :**
 - Commission exécutive des Commission ouvrières (CCOO) ;
 - Commission exécutive de l'UGT ;
 - Le groupe parlementaire (députés et sénateurs) d'Esquerra Republicana (ERC) ;
 - Le comité de rédaction de *Tribuna socialista* ;
 - L'Association Travail et Démocratie ;
 - Et plusieurs prises de position de syndicats (Jeunesse UGT de Catalogne, UPTA-UGT d'Euskadi ; syndicats CCOO de John Deer Iberica ; des signataires des fédérations de

santé des CCOO d'Andalousie ; le secrétaire général de la section syndicale UGT d'Alava).

● Portugal :

- Antonio Chora, membre de la direction nationale du Bloc de gauche.

● Roumanie :

- Fédération syndicale Hermès ;
- Le syndicat Solidarité universitaire ;
- L'association pour l'émancipation des travailleurs (AEM).
- **Grande-Bretagne :**
 - Un appel de militants syndicaux et du Labour Party (de Momentum, du Parti communiste, du Parti socialiste du Devon sud, des syndicalistes de Unite, du NEC, de l'Association des Femmes de couleurs, etc.).

■ DU MOYEN-ORIENT

- **Liban :**
 - Une prise de position de militants politiques et syndicaux.
- **Palestine :**
 - Salah Salah au nom du Palestinian National Forum.

La parole à des délégués à la rencontre européenne du 4 mai

Informations ouvrières rendait compte la semaine dernière de la rencontre européenne qui s'était tenue à Paris, le 4 mai, avec des militants ouvriers et des Gilets jaunes, syndicalistes, militants politiques d'origines diverses venus de 16 pays (Allemagne, Belgique, État espagnol, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Suisse, Turquie et Ukraine). À l'issue de cette rencontre un « Comité de correspondance européen » a été constitué. Nous poursuivons cette semaine la publication d'interviews de délégués venus à cette conférence.

POLOGNE



Malgorzata Kulbaczewska-Figat, syndicaliste et rédactrice à Strajk



Maciej Wisniewski, fondateur de Strajk

« On a trop longtemps oublié les luttes des travailleurs dans cette région de l'Europe »

La Pologne vient d'être secourée par une grève importante des enseignants, quelle analyse en faites-vous ?

La raison officielle de cette grève est la revendication de l'augmentation de « 1 000 zlotys pour tous » (environ 250 euros). Elle concentre beaucoup de choses. Depuis des années les enseignants sont maltraités, leur métier n'est plus respecté, les conditions de son exercice sont dégradées et, bien sûr, les salaires sont trop faibles pour assurer le quotidien de la famille.

Cette grève a touché 70 % des enseignants de la maternelle au lycée. Il faut savoir que c'est la mobilisation la plus importante depuis trente ans. Une mauvaise appréciation de la situation de la direction du Syndicat des enseignants polonais a conduit à l'échec de la grève. Elle croyait que quelques jours de grèves et manifestations conduiraient le gouvernement à négocier. Elle pensait qu'une menace de blocage des examens par la grève serait suffisante. Le gouvernement a répliqué rapidement par un ajout dans la loi du système éducatif qui permet de faire assurer la surveillance des examens par d'autres agents de l'État comme les policiers ou les pompiers. De plus, l'opposition néolibérale a soutenu très vite le mouvement de grève et a demandé aux parents de soutenir. Le Syndicat ne s'est pas démarqué de ce faux soutien des néolibéraux. Alors le gouvernement s'en est saisi pour dire que tout cela était une offensive contre lui et qu'il y avait une opération politique des néolibéraux !

Parallèlement, le gouvernement a gravement diffamé le mouvement en disant que les enseignants n'ont pas à se plaindre parce qu'ils travaillent peu, ont beaucoup de vacances et que c'est un métier pas comme les autres que l'on fait par vocation ! Alors c'est un échec parce qu'ils n'ont rien obtenu mais, d'un autre côté, ils ont appris dans la grève qu'ils constituent une force unie et ça c'est très positif. Les enseignants ont compris qu'ils sont une force et que le gouvernement n'a pas rai-

son ! Ils ont ouvert une brèche car le gouvernement dit tout le temps qu'il a de l'argent, alors pourquoi cet argent ne va pas aux travailleurs ? Et les mois qui viennent sont importants. Beaucoup de protestations se préparent pour cet automne autour des salaires, des conditions de travail et de la défense du service public. Par exemple dans les hôpitaux, les services sociaux. Les enseignants discutent aussi pour savoir s'ils vont mener des actions dès la rentrée et comment.

Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs d'Informations ouvrières ?

Mon nom est Malgorzata Kulbaczewska-Figat, je suis journaliste pour le portail internet Strajk.eu et aussi syndicaliste. Avec d'autres militants nous organisons une nouvelle centrale syndicale indépendante parce que celles qui existent déjà n'offrent ni perspective ni soutien aux travailleurs de Pologne et à leurs combats. Elles sont dirigées par des gens qui ont oublié la classe ouvrière.

Mon nom est Maciej Wisniewski, je suis responsable du site Strajk.eu. Je l'ai créé parce qu'il n'y avait pas de média internet de gauche en Pologne. Par ce média, nous voulons aider à la coordination et faire connaître les initiatives des travailleurs en Pologne pour leurs combats.

Vous venez de participer à la rencontre européenne pour la constitution d'un Comité de correspondance européen, qu'en avez-vous pensé ?

Cette rencontre est très effective, avec de vrais militants, des gens déterminés ! Nous venons d'adhérer au comité. Nous en attendons beaucoup. Déjà qu'il fasse réellement ce qu'il dit qu'il fera. Ensuite nous souhaitons qu'il se transforme en structure internationale. Pour l'Europe centrale et de l'est c'est très important, indispensable. On a trop longtemps oublié les luttes des travailleurs dans cette région de l'Europe.

« Une mauvaise appréciation de la situation de la direction du Syndicat des enseignants polonais a conduit à l'échec de la grève. »

UKRAINE



Katerina Beniuk, membre de Résistance autonome

« Nous n'avons pas de chefs, pas de leaders. On décide tous ensemble au cours des réunions »

Peux-tu présenter ton organisation ?

Je fais partie de « Résistance autonome », une organisation qui existe depuis une dizaine d'années. Au début, nous étions plutôt orientés à droite, ensuite nous avons changé du tout au tout, nous avons commencé à nous intéresser aux questions sociales et aux problèmes de notre pays, notamment à l'activité syndicale, aux problèmes des gens expulsés de leur logement, mais aussi à la politique. Nous sommes contre les partis, car nous voulons rester indépendants.

À un moment, nous avons cherché à avoir notre journal, des brochures, mais la presse commence à périr. Depuis le début, nous avons un site (opir.info) où nous publions des comptes rendus, des analyses, des questions d'histoire. Nous sommes fiers de ce que nous avons été et de ce que nous sommes devenus. Nous avons édité une brochure d'une trentaine de pages où nous expliquons d'où nous sommes partis, à quoi nous sommes arrivés et pourquoi. Je pense que c'est important, car cela montre la progression.

En Ukraine, certains nous considéraient comme socialistes, antifascistes ou anarchistes, d'autres nous associent à des fascistes, à des nationalistes, à l'extrême droite, etc. Pourquoi ? Je n'en sais rien. En fait, nous n'avons pas de préjugés par rapport au passé, mais nous ne dirons jamais que nous sommes ceci ou cela. C'est un peu notre petit principe, car nous voulons rassembler des gens différents. Même si c'est quelqu'un soi-disant d'extrême droite, mais qui s'adresse à nous avec des doutes, nous l'accueillerons et nous discuterons avec lui en espérant qu'il militera avec nous. Ce n'est pas un tabou pour nous. Nous sommes ouverts au dialogue, à la discussion.

Nous avons mené plusieurs actions contre la politique d'austérité du pouvoir ukrainien, aussi bien sous Ianoukovitch que sous Porochenko. (Aujourd'hui, le pouvoir a changé de mains, on attend de voir.) Là où nous avons été les plus actifs et où nous avons obtenu le plus de résultats, c'est contre les constructions illégales. À Lvov, par exemple, les affairistes ont commencé à construire à tour de bras des bâtiments de très mauvaise qualité et sans permis de construire. On s'est battu contre les entrepreneurs, et on a obtenu gain de cause dans une dizaine de cas. En fait, notre organisation a créé une autre organisation, « Action populaire », pour associer les locataires des quartiers concernés et nous les avons aidés à prendre eux-mêmes

le combat en mains. Cela montre que l'on peut faire quelque chose et, d'ailleurs, les mafieux locaux nous ont dénoncés aux services de sécurité qui sont venus perquisitionner chez nous, ont confisqué tout notre matériel et ont pratiquement détruit notre petite coopérative.

En effet, nous avons investi dans une petite coopérative, un magasin de chaussures de sport, où travaillaient nos militants. Ça marchait très bien jusqu'à la venue des services de sécurité qui ont tout détruit. Depuis, on a reconstitué une coopérative de vêtements de sport, qui est à présent tout juste équilibrée.

Cela nous permet de rester indépendants, de nous autofinancer et de financer nos tracts. C'est aussi une façon de montrer ce que nous voulons pour l'Ukraine, le système coopératif... À un moment, nous étions implantés pratiquement dans toute l'Ukraine. À présent, nous sommes seulement à Lvov. C'était très difficile de se maintenir dans tout le pays. Il y avait trop d'affinités différentes. Beaucoup n'ont pas résisté à la pression de la part des éléments d'extrême droite au pouvoir, certains se sont disputés, d'autres n'étaient pas d'accord avec nos positions anti-autoritaires, car nous n'avons pas de chefs, pas de leaders. On décide tous ensemble au cours des réunions. En dehors des réunions, on ne prend aucune décision.

Qu'as-tu pensé de la rencontre européenne du 4 mai ?

J'ai été élue déléguée pour représenter notre organisation. Je vais rentrer, rendre compte des débats, nous déciderons tous ensemble et nous apporterons une réponse aux organisateurs de la conférence.

Et ce que j'en attends ? Je n'ai pas tout dit dans mon intervention à la tribune... L'Ukraine a énormément besoin du soutien de l'Europe, nous sommes tellement en retard. Chez nous, la question n'est même pas de savoir à quoi sert l'Union européenne, mais les Ukrainiens rêvent d'en faire partie, pour eux, c'est le paradis. C'est comme ça. Par exemple, mes parents ont travaillé toute leur vie en Pologne, ce sont des immigrés, pour eux la Pologne c'est le paradis, c'est beaucoup plus développé que l'Ukraine, où en comparaison tout va mal. Donc, j'attends un soutien, des informations, pas celles des médias, mais des informations réelles. Nous aimerions garder le lien pour ne pas rester isolés, et aussi pour pouvoir expliquer aux gens que ce n'est pas le paradis, ce n'est pas le salut.



IRLANDE

La parole à Mickey Moran, secrétaire général d'Éirigi (1^{re} partie)

« Nous avons besoin d'un dialogue dans toute l'Irlande sur ce à quoi ressemblerait une nouvelle république »

Peux-tu te présenter, toi et ton organisation, Éirigi ?

Mon nom est Mickey Moran, je suis actuellement secrétaire général d'Éirigi. Pour une nouvelle république. Éirigi a été fondé en 2006 par plusieurs militants qui étaient auparavant membres du Sinn Féin. On avait l'impression qu'au sein du Sinn Féin, on s'éloignait de la politique révolutionnaire pour se diriger vers le centre. Même si le Sinn Féin restait indiscutablement à gauche, il devenait évident que sa politique s'alignait davantage sur celle des partis de l'establishment.

En termes simples, il a été noté que le Sinn Féin n'était pas en mesure de fournir les solutions nécessaires pour remédier à la profonde inégalité au sein de la société irlandaise, car il n'était pas fondamentalement opposé au capitalisme.

Dès sa création, Éirigi s'est immédiatement impliqué dans un certain nombre de luttes locales, notamment à Mayo, dans l'ouest de l'Irlande, où des actions contre la raffinerie de gaz Shell, construite au large de la côte, étaient organisées. Ce fut une bataille sur plusieurs fronts. Non seulement il y avait des problèmes de santé et de sécurité autour de la raffinerie, mais il y avait également des questions plus importantes concernant l'appartenance des ressources naturelles de l'Irlande et à qui cela profiterait de les exploiter ? Des décennies d'accords douteux avec des sociétés multinationales signifiaient que le gouvernement des vingt-six comtés avait cédé l'accès à nos ressources nationales, sans taxe à payer. La question des ressources naturelles et de l'environnement a été l'un des éléments centraux de nos campagnes depuis notre fondation.

Parmi les autres domaines de la campagne dans lesquels nous avons été impliqués, citons la promotion active de la langue irlandaise et la campagne en faveur de sa restauration pour une utilisation quotidienne répandue dans les trente-deux comtés.

En 2007, nous avons lancé notre campagne « impérialistes hors d'Irlande », soulignant la complicité des vingt-six et six comtés dans des guerres injustes et illégales (1).

Nous avons mené campagne contre l'idéologie militariste et néolibérale de l'UE lors de nombreux référendums, le plus récent concernant le Brexit, que nous approfondirons un peu plus tard. De 2012 à 2013, nous avons participé à la campagne de « boycott de l'impôt foncier » contre les mesures d'austérité du gouvernement.

De 2012 à 2017, nous avons fait partie de la coalition Right 2 Water, qui a empêché la privatisation des ressources en eau et des services irlandais par le biais d'actions directes, de boycott et de manifestations.

Éirigi a joué un rôle important dans la campagne « Ensemble pour le Oui » affirmant le droit des femmes à accéder à des services d'avortement sûrs, légaux et gratuits dans les vingt-six comtés, et continue de faire campagne pour que les droits à la santé des femmes soient disponibles dans les six comtés.

À l'heure actuelle, nous nous concentrons principalement sur la crise du logement dans les vingt-six comtés. Nous avons trois candidats à Dublin pour les prochaines élections locales en mai, et il est juste de dire que le logement public universel est l'un de nos principaux points de campagne. Les partis institutionnels dans les vingt-six comtés sont complètement

liés au modèle de logement néolibéral et pensent que le moyen de résoudre la pire crise du logement de l'histoire de l'État consiste à apporter un soutien financier aux propriétaires, à encourager les promoteurs et à inviter les vautours des multinationales et à les exonérer d'impôts pour acheter des masses de logements.

Nous nous opposons totalement aux solutions basées sur le marché et au

concept de logement en tant que marchandise. Grâce à notre campagne, nous avons chiffré et proposons un investissement massif dans des logements sociaux construits par l'État, basé sur la garantie du contrat et un loyer proportionnel à la capacité de payer. Cela contraste avec une grande partie de la gauche, toujours attachée à l'idée que la solution réside dans un logement privé abordable, associé à un logement social réservé aux personnes à très faible revenu. Nous savons que cela milite essentiellement en faveur de la même chose, mais plus rapidement.

Il va sans dire que depuis notre formation, nous nous sommes opposés à l'occupation d'une partie de notre pays par la Grande-Bretagne et nous avons toujours fait campagne pour un retrait britannique du nord-est de notre pays. Nous rejetons catégoriquement la lutte armée en tant que moyen d'agir pour le retrait britannique. Bien que cette lutte ait certainement joué un rôle au XX^e siècle, nous sommes tout à fait convaincus que ce qui est maintenant nécessaire pour créer une Irlande socialiste unie est un mouvement de masse de partis politiques, de syndicats et de groupes culturels, linguistiques et communautaires. Les données démographiques des six comtés évoluent de manière telle qu'une Irlande unie est inévitable. Il appartient maintenant aux républicains de faire en sorte que l'Irlande unie soit une nouvelle république, une république socialiste, et pas seulement la fusion de deux États réactionnaires.

Quelle est la situation politique en Irlande, notamment en ce qui concerne le Brexit ? Toute l'impasse sur le Brexit montre que la partition de l'Irlande n'a jamais été résolue par l'accord du vendredi saint (comme beaucoup le prétendent) et montre l'actualité de la lutte pour

une Irlande unie. Quel est votre avis sur la situation et qu'en est-il des autres partis qui prétendent faire partie du mouvement républicain et/ou du mouvement ouvrier ?

La situation à travers l'île est étrange à analyser – même si je pense qu'il est juste de dire que l'Irlande a toujours été doucement eurosceptique, c'est-à-dire qu'elle n'est pas opposée à l'UE, mais que tous les traités récents, tels ceux de Nice et Lisbonne,

« Il appartient maintenant aux républicains de faire en sorte que l'Irlande unie soit une nouvelle république, une république socialiste, et pas seulement la fusion de deux États réactionnaires. »

et une intégration plus poussée ont été rejetés. Ces traités n'ont pu être promulgués, à l'issue de la deuxième tentative, que grâce aux menaces de catastrophe économique et de nombreuses difficultés pour les dirigeants.

Ce que nous avons vu avec le Brexit, c'est tout le contraire, l'establishment est heureux d'encourager une certaine hostilité antibritannique subtile, afin de renforcer le soutien à l'UE. Je dirais que l'élément libéral de la société irlandaise n'a jamais été aussi pro-européen qu'il ne l'est actuellement. Le Brexit a suscité un type de nationalisme européen au sein des vingt-six États des comtés. Il n'est pas difficile de voir

pourquoi cela se produirait – la nature intransigente, ignorante et carrément réactionnaire du parti conservateur, soutenue par le parti tout aussi loyal qu'est le DUP (Parti unioniste démocrate), fournit une lecture polarisée de la situation. D'un côté, vous avez un parti plongé dans une logique raciste, xénophobe et impérialiste, par opposition à une UE qui se présente comme extrêmement ouverte et progressiste. Cependant, la vérité est évidemment beaucoup plus nuancée que ce que les médias du courant principal tentent de décrire.

Éirigi a fait campagne pour le vote Leave dans les six comtés. C'est une position que nous défendons, alors que nous reconnaissons absolument que la victoire du Brexit a été une victoire de l'aile droite en Grande-Bretagne (bien que ce n'était pas nécessaire, mais le soi-disant Brexit ne s'est jamais matérialisé), nous continuons à dire que le fait que la Grande-Bretagne quitte l'UE met à mal l'accord du vendredi saint (AVS) comme un compromis avec l'impérialisme britannique. Les Britanniques ont clairement énoncé leur position. Tout en affirmant qu'ils ne souhaitent pas le retour d'une frontière dure en Irlande, ils reconnaissent qu'il pourrait bien n'y avoir aucune alternative

à une frontière dure, foulant joyeusement des pieds la frontière instituée par l'AVS. Avec le partage du pouvoir dans les six comtés actuellement suspendu et la perspective d'un contrôle direct de Londres, il devient clair que la paix ne repose que sur les conditions britanniques, à sa convenance. Cela fournit aux républicains et aux socialistes un énorme espace pour commencer à faire campagne en faveur d'une Irlande unie.

Le Brexit a créé l'occasion idéale pour les républicains de relancer la discussion autour de l'Irlande unie. Au cours des 20 années de l'AVS, la société dans les vingt-six comtés a considérablement changé, l'influence de l'Église s'est estompée au point qu'elle est presque inexistante. La victoire pour l'égalité des droits lors des récents référendums sur le mariage gay et l'accès à l'avortement montre aux jeunes issus des milieux unionistes des six comtés que la peur traditionnelle des loyalistes d'être une minorité dans un État religieux catholique n'est plus une possibilité. Les données démographiques évoluent à un point tel que même les politiciens unionistes extrémistes ont déclaré que les unionistes devaient commencer à se préparer pour une Irlande unie. Pour Éirigi, toutefois, une Irlande unie ne suffit tout simplement pas. Bien que nous reconnaissons que la frontière était et reste l'un des plus grands obstacles à la promotion du socialisme sur notre île, nous devons lutter et nous mobiliser autour de l'idée d'une nouvelle république. La crainte serait que, sans un fort mouvement républicain socialiste, toute Irlande unie potentielle aboutirait de la même manière qu'en l'Allemagne où la RFA a tout simplement englouti la RDA dans l'État de l'Allemagne de l'Ouest. Nous avons besoin d'un dialogue dans toute l'Irlande sur ce à quoi ressemblerait une nouvelle république, une république pour tous ses citoyens, une république ouvrière par opposition aux deux États corrompus du cercle d'or des élites.

Correspondant *Labour News* n

(1) Pour les militants nationalistes, la solution passe par la réunification en une Irlande unie des vingt-six comtés avec les six comtés de l'actuelle Irlande du Nord.

La seconde partie de cette interview sera publiée dans le prochain numéro d'Informations ouvrières n° 554.

ABONNEZ-VOUS À INFORMATIONS OUVRIÈRES



TRIBUNE de discussion

■ MONTPELLIER (HÉRAULT)

« On ne peut pas penser qu'on va bloquer Macron en gagnant par les urnes »

Le 6 mai, le comité de résistance et de reconquête de Montpellier a réuni quarante-cinq militants syndicalistes, politiques et Gilets jaunes pendant deux heures.

De nombreuses interventions ont eu lieu, riches et variées, avec en toile de fond l'actualité des grèves dans les hôpitaux parisiens et dans l'enseignement. La recherche d'une issue politique pour faire céder le gouvernement et les moyens pour aider à y aller tous ensemble, syndicalistes et Gilets jaunes, ont été des questions au cœur des discussions.

- « La communion nationale autour de l'incendie de Notre-Dame-de-Paris n'a pas fait oublier le saccage des services publics et le fait que l'argent existe. Macron est nu et seul. »

- « C'est la panique au gouvernement devant ce mouvement inédit. Castaner ne tient qu'à un fil. Il faut maintenant que les syndicats jouent le rôle qui doit être le leur. Dans ce sens, il est important que Martinez ait refusé de se rendre à la conférence sociale avec Édouard Philippe ce jour. »

- « La grève illimitée des urgences de l'AP-HP gagne tout le pays, dans un contexte de mise en place du plan santé 2022 d'Agnès Buzyn qui va détruire un peu plus le service public hospitalier. Les personnels organisent leur résistance en comité interservices d'urgence. Après seulement 3 jours de grève, Martin Hirsch a cédé sur quelques revendications mais les personnels ont prévenu : « Nous restons en grève illimitée jusqu'à obtention de la prime de 300 euros. Ils ont raison ! Preuve qu'en bas, la grève s'organise et tout devient possible. »

- « La situation est historique, les choses peuvent basculer d'un jour à l'autre. La grande explication est proche. La convergence entre les Gilets jaunes et les syndicalistes a eu lieu le 1^{er} Mai. La masse de la population est toujours derrière les Gilets jaunes. Il y a aussi les 1400 intellectuels/artistes et les 2 000 universitaires qui soutiennent publiquement ce mouvement social dans des appels. »

Les élections européennes, leur appréciation et

l'éventuelle tactique électorale (aller voter ou pas ?) ont également largement animé les discussions :

- « Le grand débat et la conférence de presse de Macron n'ont répondu sur rien. Mettre un bulletin dans l'urne est important. On a besoin de la rue, on a besoin du vote, c'est un combat dont on ne peut se priver. Il ne faut pas laisser passer l'occasion d'aller voter. C'est lié à comment on fait converger toutes les luttes actuelles. Les manifestations du samedi ne bloquent pas le pays. En Algérie, ils sont le nombre comme on a pu l'être contre le CPE en 2006. »

- « Moi je n'irai pas voter : ce n'est pas par là que ça passera mais dans la rue. En 2005 j'ai voté « NON » au référendum sur le traité constitutionnel européen. Est-ce que c'est par les urnes qu'on va résoudre les problèmes de la classe ouvrière ? Seule la défense de nos intérêts, dans les usines, sur les ronds-points, avec nos syndicats nous permettra de gagner. »

- « Les élections c'est important, c'est un outil. Avec la répression mise en place, pour un rien on peut aller en prison. »

- « Les élections, c'est pour mettre une claquette à Macron. »

- « On ne peut pas penser qu'on va bloquer Macron en gagnant par les urnes. Il ne faut pas se faire d'illusion. On ne sait pas par quel biais on pourra récupérer la démocratie. Une chose est sûre, c'est quand l'économie sera bloquée

que tout sera possible. »

- « En 2005 j'ai été dégoûtée par la négation du résultat du vote. Mais voter aux Européennes, cela rabat-trait quand même le caquet à Macron. »

- « Au-delà du vote ou non aux élections européennes, c'est l'unité de classe, la bataille de classe qui est importante. Le problème est celui du pouvoir, de construire notre propre système de pouvoir en fédérant les ronds-points. »

Les présents ont clos la réunion en votant une motion indiquant que, quel que soit notre point de vue sur les élections européennes, les participants allaient poursuivre le mouvement en cours pour aider à la résistance, à l'unité pour aller vers la seule chose qui les fera céder : bloquer le pays. ■

peuvent plus. Maintenant c'est le blocage de l'économie du pays qui est à l'ordre du jour. La confrontation aura lieu même si au sommet des organisations c'est plutôt "tiède". »

■ ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)

« À l'hôpital, les salariés en grève ont constitué un comité de grève avec les organisations syndicales »

Une trentaine de militants ouvriers, syndicalistes, Gilets jaunes, se sont rassemblés le 2 mai, à Angers. Parmi eux, des syndicalistes hospitaliers mobilisés et en grève depuis plusieurs semaines, notamment aux urgences du CHU d'Angers. Un syndicaliste hospitalier relate la situation au CHU d'Angers. « Les fédérations syndicales du secteur n'ont pas organisé la résistance au niveau national contre la loi Buzyn. Et de ce fait, que se passe-t-il ? C'est comme pour les Gilets jaunes qui n'ont demandé d'autorisation à personne pour occuper les ronds-points. Il y a 15 jours, à Paris, les agents des urgences ont décidé d'y aller seuls. Et la grève s'étend dans de nombreux hôpitaux. Ici à Angers, avec l'aide des camarades, les salariés en grève ont constitué un comité de grève qui intègre les organisations syndicales. C'est comme ça qu'on peut contourner l'obstacle des directions syndicales. »

peuvent plus. Maintenant c'est le blocage de l'économie du pays qui est à l'ordre du jour. La confrontation aura lieu même si au sommet des organisations c'est plutôt "tiède". »

■ AUDINCOURT (DOUBS)

Invitation à un débat fraternel

« Parce que nous sommes des Gilets jaunes, parce que nous sommes des syndicalistes ; parce que

la plupart de nos revendications sont communes ; parce que nous avons besoin de la plus large unité pour combattre tous ensemble ; parce que nous avons le même adversaire – Macron le représentant des capitalistes –, le 11 mars, nous avons participé, ensemble, à une réunion à Audincourt, initiée par des syndicalistes et des Gilets jaunes (...).

Avec l'invitation à cette réunion, étaient joints deux textes, l'un du CNRR (Comité national de résistance et de reconquête des acquis de 1936 et 1945) qui préparait une conférence nationale et l'autre venant de l'Assemblée des assemblées de Commerce qui annonçait la prochaine réunion de Saint-Nazaire. L'invitation disait : « Ces deux initiatives ne sont pas identiques, mais elles ne s'opposent pas, au contraire, elles sont complémentaires. »

À l'issue de la réunion d'Audincourt, 5 militants ont été délégués à la conférence du CNRR et 3 sont allés à l'Assemblée des assemblées à Saint-Nazaire. Ils souhaitent évidemment rendre compte à tous de ces réunions. Mais ce n'est pas seulement pour un simple compte rendu car Macron vient d'annoncer les mesures prises à l'issue de son grand débat, sa grande mascarade.

La première réaction qui vient à l'esprit, c'est : Macron veut continuer sa politique. Nous aussi on va continuer, on ne lâchera rien ! Mais personne n'est aveugle et on voit bien qu'il y a des obstacles à l'unité, des obstacles à notre combat. On sait que personne n'aura de recette miracle, mais que c'est dans le débat fraternel que nous pouvons lever ces obstacles. Voilà pourquoi, les participants de Saint-Nazaire et du CNRR vous invitent à nouveau à débattre, mardi 14 mai, à 18 heures, à l'ancienne mairie d'Audincourt. ■

« Des initiatives pas identiques, mais qui ne s'opposent pas, au contraire, elles sont complémentaires. »

« Ces deux initiatives ne sont pas identiques, mais elles ne s'opposent pas, au contraire, elles sont complémentaires. »

Trait libre

PRÉVENTION DE L'INTÉRIEUR

ON PEUT PENSER QU'ILS AURAIENT PU ATTAQUER UN HÔPITAL



Chaque semaine, lisez
Informations ouvrières !
ABONNEZ-VOUS !

ÉCHOS DES COMITÉS

■ RHÔNE

À propos d'une discussion dans une assemblée du POI à Lyon

Les comités POI de Lyon et de Villeurbanne avaient décidé d'une réunion commune après la manifestation du 9 mai, jour d'appel à la grève dans la fonction publique. Bonne initiative, comme les débats l'ont montré...

● **Un camarade entre dans le vif du sujet :** « Grâce à la version numérique d'*Informations ouvrières*, j'ai pu lire dès hier soir la page 6 du journal sur la mobilisation des enseignants contre la loi Blanquer et la grève des urgences... La manifestation d'aujourd'hui est une bonne illustration de ce qui y est dit : cinq mille manifestants... dont au moins la moitié d'enseignants ; des cortèges syndicaux plutôt réduits, mais un puissant cortège enseignant, vertébré par de très nombreuses banderoles et pancartes d'établissements, de quartiers, de localités, déclinant avec inventivité le rejet de Blanquer et de ses réformes, où apparaissent bien entendu des drapeaux syndicaux, mais qui s'est ostensiblement placé après les syndicats... »

● **Un syndicaliste hospitalier constate**, quant à lui, que si la mobilisation des hospitaliers a été faible ce jour, c'est parce qu'« il y en a marre des journées de grève à répétition ! Mais tout indique que les collègues cherchent une issue. Dans les urgences, la grève est partie à la Croix-Rousse. Nous avons convoqué une AG des urgences d'Édouard-Herriot : peu d'agents sont venus ; la longue grève de l'an dernier a laissé des traces ! Mais une délégation des urgences de l'hôpital HFME est arrivée. Réunis à trente-six, ils avaient voté la grève, défini une liste de revendications très précises et venaient demander aux syndicats de déposer le préavis de grève. Et ces personnels veulent gérer leur grève. »

● **Ayant participé à l'AG des enseignants**, un camarade raconte : « Il y avait cent quarante présents avec les syndicats FO, CGT, SUD et CNT. Des collègues d'une quinzaine de secteurs ont pris la parole pour expliquer comment ils ont commencé à s'organiser. Il y a une recherche, un bouillonnement pour bloquer Blanquer : dans une petite commune, réunion de vingt-cinq enseignants (écoles et collège), là, des assemblées avec les parents, ailleurs, des affichages, la reconduction de la grève votée dans certains secteurs. Une institutrice Gilet jaune est intervenue pour proposer de manifester le samedi avec les Gilets jaunes : c'est la seule intervention applaudie ! Il y a eu vote pour confirmer l'exigence du retrait de la loi Blanquer, pour la reconduction de la grève, là où c'est possible, pour faire un cortège enseignant samedi dans la manif des Gilets jaunes et pour un nouveau rendez-vous de mobilisation le 14 mai. »

● **Plusieurs camarades font le lien avec la manifestation du 1^{er} Mai à Lyon**, où avec deux à trois mille Gilets jaunes en tête de manifestation, la jonction s'est imposée de fait aux responsables syndicaux qui cherchent à l'empêcher depuis des mois. « Si, à Paris, ça a tapé aussi violemment le 1^{er} Mai, c'est qu'ils redoutent cette jonction. Car, malgré la répression, malgré le poids des appareils qui font tout pour protéger Macron, la mobilisation tient, et Macron est dans une situation très mauvaise pour lui. Les élections européennes s'annoncent de plus en plus comme un désastre pour Macron : les gens ne

vont pas voter (trois quarts des jeunes, selon *Les Échos* !). Il faut s'appuyer sur les discussions, sur les échanges ; on ne balance pas des mots d'ordre ; il faut être capable d'être réactif, d'adapter son discours selon les évolutions de la situation. Il y a la volonté d'arracher les revendications. C'est aussi la question politique qui est posée à travers la rage contre Macron et le mot d'ordre "Macron démission !" »

ET CELA RAMÈNE À INFORMATIONS OUVRIÈRES

Comment répondre à ce qu'une camarade a ressenti comme une forme de désarroi, d'impatience, dans deux discussions au cours de la manif, avec notamment un jeune enseignant combattant la loi Blanquer (et à l'origine d'une assemblée qui a réuni quatre-vingts parents dans sa commune, au soir du 9 mai !)? La discussion, l'échange, sont ici incontournables. *Informations ouvrières* publie tous les éléments permettant de conforter ces combattants, de leur donner toute la mesure de la situation et ainsi la confiance pour élargir la grève des urgences, approfondir le mouvement d'organisation du combat pour bloquer Blanquer, aider concrètement à réaliser la jonction avec les GJ, permettre aux militants d'imposer l'indépendance de leurs organisations syndicales et ainsi les conforter au service des revendications des travailleurs. C'est l'enjeu de l'élargissement de la diffusion et de la réussite de la campagne d'abonnement engagée...

Jean-Paul CROUZET ■

Informations ouvrières

a besoin de vous !

Vous avez besoin d'**Informations ouvrières** !

N'hésitez pas

ABONNEZ-VOUS dès maintenant !

 Abonnement d'été : 10 numéros = 12 euros

du 4 juillet au 5 septembre 2019 (nos 2954-560 à 2963-569)

 Par prélèvement mensuel : 5,80 euros 9,50 euros pour les plis closPour consulter l'édition numérique d'*IO* (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pouvez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

 5 numéros "découverte" : 7 euros **12 numéros : 17 euros** **4 mois (17 numéros) : 24 euros** **6 mois (25 numéros) : 33 euros** **1 an (51 numéros) : 65 euros** **1 an, pli clos : 110 euros** **12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement**

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :



IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Tribune libre de la lutte des classes, hebdomadaire du POI. Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières. Nicole Bernard, directrice de la publication.

• **Rédacteur en chef** : Lucien Gauthier.
 • **Siège** : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
 • **Impimerie** : Rotinéd 2000, Paris.
 • **Tirage** : 10 000 exemplaires.
 • **Commission paritaire** : 0919 C 85410.
 • **ISSN** : 0813 9500.

• **Rédaction** : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10. Tél. : 01 48 01 88 20. E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration, abonnements, commandes** : Tél. : 01 48 01 88 22 ; 01 48 01 88 41. E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
 • **Dépôt légal** : à publication.

Premiers signataires, le 14 mai 2019

Asensi François, maire de Tremblay, député honoraire ; Ayrault Jean-Marc, ancien Premier ministre, ancien ministre des Affaires étrangères ; Abdallah Samir, cinéaste ; Achab Ramdane, éditeur ; Affilé Bertrand, maire de Saint-Herblain (44), vice-2^e président de Nantes Métropole ; Aurigny Nicole, présidente de l'association pour l'érection d'un monument en hommage aux fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918 ; Ait Bachir Ahmed, militant politique ; Alliot Marie-José, médecin du travail ; Aknine Essaid, militant humaniste ; Ambroise Jacques, secrétaire général de l'UD CGT du Calvados ; Ali Labidi Mohamed, comédien, scénariste ; Aubert Yanis, syndicaliste UD FO de Seine-Maritime ; Dr Arroudj Tassadit, médecin ; Attias Christophe, syndicaliste 47 ; Alexandre Marjorie, syndicaliste ; Avril Christian, journaliste ; Avril Jean-Louis, architecte DPLG ; Bagayoko Bally, maire adjoint REV-France insoumise Saint-Denis ; Bakir Mohand, membre du collectif « Révolution du sourire, du rejet au projet » ; Baqué Christian, libre penseur, adjoint au maire de Mombrier (Gironde) ; Dr Baraka Malika, médecin ; Barbazanges Jean-Marie, FSU 76 ; Barbe Daniel, maire de Blasimon (Gironde) ; Baritaut Jean-Paul, LFI, conseiller municipal Saint-Pierre-d'Aurillac (Gironde) ; Barzman John, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université Le Havre-Normandie ; Baubérot Jean, professeur honoraire à l'École Pratique des Hautes Études ; Baussant Jocelyne, secrétaire générale UD FO des Deux-Sèvres ; Bauvert Gérard, secrétaire du Comité international contre la répression - Cicr ; Beaufort Philippe, syndicaliste ; Behar Stella, professeur des universités, retraitée ; Bellisa Marc, universitaire, Paris-X-Nanterre ; Dr Bellucci Sylvia, maître de conférences honoraire des Universités, médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, AP-HP ; Béraud Richard, ancien secrétaire général de la FERC CGT ; Bergamini Franck, syndicaliste ; Berger Bernard, PG (76) ; Bernard Tony, maire de Châteldon (Puy-de-Dôme) ; Bertho Mireille, présidente LDH 73 ; Bertrand Michel, ingénieur agronome ; Besancenot Olivier, NPA ; Besson Philippe, représentant de l'AILP à l'ECOSOC de l'ONU ; Biaggi Michèle, syndicaliste ; Billot-Zeller Claude, bureau national du POI ; Bitaud Christophe, anarcho-syndicaliste, libre penseur ; Blachon Eric, secrétaire général de l'UD FO de la Loire ; Blanchard Alain, ancien conseiller départemental PCF de l'Oise ; Bochar Frédéric, secrétaire général de l'UD FO du Puy-de-Dôme ; Boeldieu Julien, secrétaire général SNTÉFP CGT ; Boet Philippe, directeur de recherche émérite Irstea ; Boniface Pascal, géopolitologue ; Bonnemayre Jean-Marie, président national d'une association familiale laïque ; Borzeix Daniel, écrivain, éditeur ; Bosino Jean-Pierre, maire PCF de Montataire (Oise) ; Bothua Bruno, secrétaire général de la fédération CGT Construction ; Bouchard Jérôme, peintre-graveur ; Bouchoucha Nicolas, secrétaire général syndicat CGT Paris Saint-Lazare, membre du CN de la Fédération cheminots ; Boudou Jean-Vincent, syndicaliste FO ; Bouchiron Jean-François, ingénieur agronome ; Bounhik Laurent, réalisateur ; Dr Boukerbe Ramdane, médecin, militant politique ; Boulanger Édith, maître de conférences retraitée ; Bourgasser Mathieu, membre du Conseil national du PS ; Boutault Jacques, maire EELV du 2^e arrondissement de Paris ; Boyard Louis, président de l'UNL (Union nationale des lycéens) ; Brack Estelle, économiste ; Bresseur Mickaël, secrétaire du syndicat FO de l'entreprise Alcatel Submarine Networks (ASN) de Calais ; Brousse Sylviane, secrétaire générale du syndicat CGT des territoriaux d'Aulnay-sous-Bois, membre du bureau de l'UD CGT 93 ; Bru Cédric, avocat ; Brucker Fabrice, membre de la CE fédérale Équipement CGT ; Brunacci Jean, syndicaliste Solidaires 44 ; Bucaille François, syndicaliste FO ; Buffet Marie-George, députée de Seine-Saint-Denis, ancienne ministre ; Buisson Marie, secrétaire générale FERC CGT ; Busiris Sébastien, syndicaliste FO ; Cadou Laurent, maire de Carbay (Maine-et-Loire) ; Cailleteaud Marie-Claire, syndicaliste ; Cambadélis Jean-Christophe, PS ; Candar Gilles, enseignant retraité ; Canon Jean-Marc, secrétaire général UFSE CGT ; Canut Dominique, co-coordonateur de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples ; Capocci Jean-Dominique, bureau national de Nouveaux Droits de l'Homme ; Caquot Marie-Christine, secrétaire générale de l'UD FO de Corrèze ; Caravano Pierre, principal de collège ; Carvounas Luc, député PS du Val-de-Marne ; Caubère Cédric, secrétaire général UD CGT de Haute-Garonne ; Cebe Georges, maire de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault) ; Dr Chabernaud Jean-Louis, vice-président du syndicat des pédiatres des établissements hospitaliers, AP-HP ; Chaboussant Grégory, directeur de recherches CNRS, syndicaliste SNCS FSU ; Champetier Olivier, secrétaire général de l'UD CGT de l'Essonne ; Champoussin Olivier, bureau fédéral FERC-CGT ; Chanterelle Laurent, maire adjoint PS de Sevran (Seine-Saint-Denis) ; Chastaing Catherine, secrétaire générale du syndicat CGT des territoriaux de Montreuil (93) ; Chauvin Isabelle, membre conseil national du PG et animatrice GA Les insoumis du Roucas ; Chazaud Françoise, syndicaliste FO ; Chazette Émilie, syndicaliste, militante LFI ; Clozier Christian, compositeur ; Collin Denis, professeur (honoraire) de philosophie - Evreux ; Colin Delphine, UFSE CGT ; Comba Alain, syndicaliste ; Combasteil Jean, ancien député-maire PCF de Tulle (Corrèze) ; Combet Myriam, NPA ; Compain Pierre, secrétaire général de l'UD FO 92 ; Contie Martine, conseillère municipale, conseillère communautaire ; Coquerel Eric, député LFI de Seine-Saint-Denis ; Corbière Alexis, député LFI de Seine-Saint-Denis ; Cotta Jacques, journaliste réalisateur, co-fondateur du site « La sociale » ; Coupé Annick, secrétaire générale ATTAC ; Courrèges-Clerq Pierre, syndicaliste ; Dr Cousin Marie-Thérèse, professeur honoraire des Universités (médecine), médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, AP-HP ; Craste Philippe, secrétaire national CGT Finances publiques ; Crépin Kevin, secrétaire général de l'UD CGT de la Somme ; Cros Jean-Paul, président de la Fédération unie de la Libre Pensée de l'Hérault ; Dr Crova Philippe, médecin hospitalier ; Da Rocha Carole, présidente de la LDH Brive (Corrèze) ; Dahmani Amel, secrétaire de SUD Collectivités territoriales 93 ; Dattola Dominique, auteur et réalisateur ; Davault Corinne, maître de conférences, sociologue, Université de Paris-VIII ; Delasa Didier, membre de la CE UD CGT 33 ; Delattre Hervé, secrétaire général de la fédération CGT des VRP ; Delecourt Christophe, bureau UFSE CGT ; Delescault Jean Paul, secrétaire général de l'UD CGT du Nord ; Denoyelle Stéphane, maire PCF de Saint-Pierre-d'Aurillac ; De Oliveira Georges, secrétaire général de la section fédérale FO des assurances ; Demy Bruno, secrétaire départemental SNES 56 ; Derigny Alexandre, secrétaire général Fédération CGT Finances publiques ; Desanti Lina, secrétaire générale de l'UD CGT du Tarn-et-Garonne ; Didio Pierre, secrétaire général de l'UD FO de Savoie ; Diez-Soto-Diez Conception, conseillère municipale REV-France Insoumise de Saint-Denis ; Doidy Bernard, référent France Insoumise Nord-Isère ; Dubois Daniel, libre penseur, syndicaliste ; Ducla Anne-Marie, adjointe au maire de Capestang (Hérault) ; Ducomte Jean-Michel, président de la Ligue de l'Enseignement ; Dupont Hubert, premier adjoint au maire du May-sur-Evre (Maine-et-Loire) ; Dupuy Caroline, avocate à la cour ; Éliard Michel, professeur d'université honoraire ; Excoffon Geoffrey, bureau national du POI ; Eyschen Christian, porte-parole de l'AILP ; Falempin Eric, syndicaliste ; Dr Fieuzal Pierre, médecin ; Filoche Gérard, porte-parole de la Gauche démocratique et sociale (GDS) ; Forget Philippe, philosophe ; Foulhe Gilbert, secrétaire général de l'UD FO de l'Hérault ; Fray Sébastien, maître de conférences en histoire du Moyen-Âge, université Jean-Monnet, Saint-Étienne ; Fraysse Danièle, avocate honoraire, Bobigny ; Fronziak Marie-Pierre, professeur de philosophie ; Gacem Mokrane, journaliste ; Garnier Julie, candidate LFI élections européennes ; Gastaud Georges, philosophe, secrétaire national du PRCF ; Gaudy Gabriel, secrétaire général UD FO 75 ; Gicquel Thierry, conseiller municipal de Juillières (Loire-Atlantique) ; Girard Laurent, conseiller municipal de Chemillé-en-Anjou (Maine et Loire) ; Gisbert Sylvie, adjointe au maire de Capestang (Hérault) ; Godicheau François, profes-

seur, université de Toulouse ; Godard Serge, maire honoraire de Clermont-Ferrand, ancien sénateur, PS ; Goldberg William, président de la fédération du Rhône de la LDH ; Gozlan David, représentant de l'AILP à l'OIT ; Granveaud Pierre, architecte DPLG ; Grasa François, syndicaliste FO ; Dr Gréani Yves, médecin ; Grolier Christian, syndicaliste FO ; Grosjean Malika Haddad, candidate LFI élections européennes ; Guérad Boushor Laure, enseignante, syndicaliste ; Guglielmi Philippe, ancien député suppléant, Seine-Saint-Denis ; Guillet Nicolas, candidat LFI élections européennes ; Guiriéc Anne, artiste dramatique ; Hamelin Grégoire, secrétaire général de l'UD FO d'Indre-et-Loire ; Hamon Benoît, Génération.S ; Harribey Laurence, sénatrice de la Gironde ; Dr Hassani Rafik, médecin anesthésiste-réanimateur, ex-député RCD ; Hébert Maïté, anarcho-syndicaliste, libre penseuse ; Hébert Patrick, membre de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples ; Hédou Jean, syndicaliste FO ; Herbeck Philippe, syndicaliste FO ; Hercend Guy, maire d'Étel (Morbihan) ; Hocini Pamela, candidate LFI élections européennes ; Homand Nathalie, syndicaliste FO ; Homez Frédéric, secrétaire général de la Fédération FO de la Métallurgie ; Hotte Didier, responsable retraités FO ; Houlgatte Franck, syndicaliste ; Huille Henri, président de la fédération de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône ; Huet Vincent, maire adjoint de Saint-Denis, groupe rouge et vert - insoumis ; Hung Tran Van, syndicaliste CGT ; Huyghe Nicolas, LFI ; Idir (Cheriet el Hamid), auteur compositeur ;

Sébastien, secrétaire général de l'UD CGT du Cher ; Martinez Philippe, secrétaire général de la CGT ; Marvin Florence, conseillère municipale, Hennebont ; Masini Olivier, secrétaire général UD CGT du Var ; Massé Christophe, syndicaliste CGT ; Mateu Olivier, secrétaire général de l'UD CGT des Bouches-du-Rhône ; Mauget Denis, conseiller municipal Saint-Loubès ; Mazauric Claude, historien, professeur honoraire des universités ; Mazauric Simone, philosophe et historienne des sciences, professeur honoraire des universités ; Medeuf Andrieu Marie-Alice, syndicaliste FO ; Mélenchon Jean-Luc, La France insoumise ; Messaoudene Madjid, conseiller municipal délégué, groupe REVE-Insoumis, Saint-Denis ; Montet Maurice, conseiller emploi-formation retraité ; Morain Rossana, élue municipale, Nanterre ; Morel Nathalie, militante associative ; Morel Pascal, secrétaire général de l'UD CGT 76 ; Moulard Régis, Alternatives autogestion ; Mourgues Marie-Hélène, maître de conférence logique, militante SNESUP-FSU ; Moutot Dan, membre de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples ; Nadin Grégoire, chercheur au CNRS, militant SNTRS-CGT ; Narran Pierre, secrétaire général de l'UD FO des Landes ; De Nascimento Roger, secrétaire de la Fédération du Cantal de la Libre Pensée ; Navarre Jean-Alain, directeur de Cabinet, Saint-Herblain (44) ; Navarro José, membre du bureau de l'UD CGT des Hautes-Pyrénées ; Neumann Alexandre, professeur d'université, Paris-VIII ; Ngang Landry, candidat LFI élections européennes ; Nicq Christiane, militante association France-Palestine, Montpellier ; Nouvian Claire, co-fondatrice de Place publique ; Ossant Hervé, secrétaire général de l'UD CGT 93 ; Ouzoullias Pierre, sénateur PCF 92 ; Pagnier Laurent, secrétaire URIF CGT ; Painchan Reza, secrétaire général de l'UD FO 93 ; Panelay Hervé, syndicaliste ; Papon Cyril, secrétaire général adjoint du syndicat CGT des chancelleries des services judiciaires ; Pappa Anna, enseignant-chercheur en informatique, Paris VIII ; Paraire François, médecin légiste honoraire des Hôpitaux de Paris, AP-HP ; Pattin Franck, syndicaliste FO ; Pauliac Julien, secrétaire général de l'UD CGT du Puy-de-Dôme ; Pecker Jean-Claude, membre de l'académie des sciences, professeur émérite au Collège de France ; Dr Pelloux Patrick, président de l'Association des médecins urgentistes de France ; Penissat Etienne, conseiller municipal REV-France insoumise Saint-Denis ; Dr Penn Loïc, médecin urgentiste, Creil ; Peres Eric, secrétaire général FO cadres ; Perez Matthias, bureau fédéral de la FERC CGT ; Peu Stéphane, député PCF de Seine-Saint-Denis ; Picou Simon, secrétaire national SNTÉFP CGT ; Pierre Jean-Sébastien, Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, professeur émérite à l'université de Rennes-I, ancien directeur de l'UMR 6553 Écobia (Rennes-I- CNRS) ; Pihet Philippe, secrétaire confédéral CGT-FO ; Piot Céline, conseillère municipale de Mont-de-Marsan, LFI ; Pointillart Alain, militant syndical ; Polard Pierre, maire de Capestang (34) ; Pommet Natacha, secrétaire fédérale fédération CGT des services publics ; Ponvert Véronique, syndicaliste FSU ; Poulain Marilyn, membre de la direction de l'UD CGT Paris ; Poulet Clément, secrétaire fédéral FNEC-FP-FO ; Poyrey Hélène, conseillère municipale, Étel (56) ; Preneau François, syndicaliste FO, ancien adjoint au maire de Nantes ; Prior Tiphaine, militante LFI, élue au conseil de la faculté de droit d'Angers ; Dr Prudhomme Christophe, syndicaliste hospitalier ; Quatennens Adrien, LFI, député du Nord ; Quillardet Jean-Michel, avocat ; Quillet Hervé, secrétaire général de la Fédération de la Chimie FO ; Rabal Jean-Michel, secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux de Stains ; Raguin Hubert, secrétaire général FNEC-FP-FO ; Ré Gérard, secrétaire général de l'UD CGT Alpes-Maritimes ; Renaud Stéphane, secrétaire général UD FO Haute-Savoie ; Retière Yves, délégué départemental de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, Cantal ; Riffet Jean, candidat FI aux dernières législatives ; Rigault Hervé, syndicaliste CGT ; Ripart Laurent, universitaire ; Rioufray Jean-Pierre, secrétaire adjoint FSU Haute-Loire ; Ricque Bruno, membre du bureau de l'UD CGT 76 ; Rissel Christelle, CGT Educ 56 ; Dr Rivière Pierre, pédiopsychiatre ; Rochard Catherine, secrétaire générale de l'UD FO 49 ; Roche Anne, universitaire ; Rocheteau Philippe, secrétaire général de l'UD FO 85 ; Rochette Michel, secrétaire adjoint FEC FO ; Rodriguez Jean-Claude, maire de Brissac, Hérault ; Rogeret Martine, conseillère municipale REV-France insoumise, Saint-Denis ; Rolland Johanna, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole ; Roques Alain, directeur de recherches émérite INRA, secrétaire national CGT-INRA ; Rossilli Antonin, syndicaliste CNAV, CGT 37 ; Rougier Sylvette, syndicaliste, présidente du Comité poitevin Palestine ; Roujeau Jean-Claude, professeur émérite de médecine, médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, AP-HP ; Rousseau Rosemay, secrétaire générale de l'USAP CGT ; Roussel Fabien, secrétaire national du PCF, député du Nord ; Roustan Bernard, Mouvement de la Paix ; Roy Pierre, Président de la Fédération nationale des associations laïques des Amis des monuments pacifistes, républicains et anticléricaux ; Roze des Ordons Raymond, retraité ; Ruiff Pierre-Yves, écrivain, éditeur, confédéric ; Ruffié Dominique, syndicaliste ; Ruffin François, LFI, député de la Somme ; Runfola Rémy, syndicaliste SUD CT Corrèze ; Saadi Hend, professeur de mathématiques ; Salamero Joachim, anarcho-syndicaliste, libre penseur ; Salhi Nadia, syndicaliste CGT ; Salmeron-Albert Sophia, avocate ; Salmon Jean-Michel, directeur de recherches, INRA ; Salvaing Juliette, chercheuse INRA et militante CGT-INRA ; Dr Salvaing Pierrette, médecin scolaire ; Salvi Pierrick, syndicaliste FO ; Samouth Pascal, secrétaire général de l'UD FO de Haute Loire ; Schiappa Jean-Marc, historien, président de l'Institut de recherche et d'Étude de la Libre Pensée ; Schirrer Maxime, enseignant-chercheur, maître de conférences en géographie et urbanisme ; Schneckenburger Benoit, membre du secrétariat exécutif national du PG ; Schuller Christian, secrétaire général de l'UD CGT des Hautes-Alpes ; Séité Paule, professeure des Universités, France ; Selek Pinar, sociologue-docteure en sciences politiques. Enseignant-chercheuse - Département sciences politiques-Université de Nice-Sophia-Antipolis, Urmis Nice UMR 8245, directrice de programme de recherche - Collège international de philosophie ; Senlecque Marie-Pierre, maire, Le Sen (Landes) ; Slimane Rhany, candidat LFI élections européennes ; Souami Hachemi, ancien journaliste, ex-député RCD ; Dr Soussi Mustapha, association des médecins urgentistes de France (Rhône-Alpes) ; Stempfler Franck, syndicaliste, secrétaire UD FO 01 ; Stivala Mireille, secrétaire générale de la fédération Santé CGT ; Stora Benjamin, enseignant ; Suquet Charles, professeur émérite (université de Lille) ; Szeferowicz Sylvie, secrétaire générale UD FO Marne ; Stzulman Paul, enseignant d'histoire de l'art-École nationale supérieure des arts décoratifs ; Tabard Monique, secrétaire de l'UL CGT de Stains, membre de la CE UD CGT 93 ; Tack Josiane, secrétaire générale SNTRS-CGT (recherche scientifique) ; Taïbi Azzedine, maire PCF de Stains (Seine-Saint-Denis) ; Talbot Baptiste, secrétaire général de la Fédération CGT des services publics ; Tarwiht Kamel, journaliste ; Tejas Patricia, dirigeante fédérale finances (CGT) ; Terglav Dejan, syndicaliste FO ; Texitier Guy, ancien responsable régional CGT Pays-de-Loire ; Thémel Rachid, sénateur du Val-d'Oise ; Thouzau Eric, conseiller régional GDS Pays-de-Loire ; Tillard Pascal, ingénieur INRA ; Tott Alexandre, syndicaliste FO ; Trilles Bernard, architecte DPLG ; Trime Ivan, libre penseur, syndicaliste ; Trochet Sophie, syndicaliste ; Tuchais Catherine, secrétaire départementale FSU 44 ; Vacheron Raymond, syndicaliste ; Vadebot Olivier, secrétaire général du syndicat national CGT des Finances ; Valladon René, ancien responsable des relations internationales d'une confédération syndicale française ; Dr Varnet Olivier, médecin ; Vaulerin Hugues, maire de Saint-Jean-de-La-Croix (49) ; Dr Venet Cyrille, médecin anesthésiste ; Verger Rodolphe, membre de la CE de la Fédération CGT santé et action sociale ; Versigny Corinne, secrétaire générale UD CGT 33 ; Verzeletti Céline, membre de la direction confédérale de la CGT ; Veyrier Yves, secrétaire général de la CGT-FO ; Vial Maurice, secrétaire adjoint de l'UL CGT de La Tour-du-Pin ; Vidalle Gisèle, syndicaliste ; Vilpasteur Vincent, syndicaliste FO ; Vivier Pascal, secrétaire général du SNETAA-FO ; Zappi Laurent, syndicaliste FSU ; Zappi Sylvia, journaliste ; Zuber Valentine, directrice d'études à l'École pratique des Hautes Études.

Pour la libération de Louisa Hanoune !



« Nous avons appris le placement sous mandat de dépôt et l'incarcération de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie, par le tribunal militaire de Blida, le 9 mai. Elle s'était rendue à une simple convocation d'un juge d'instruction pour être entendue comme témoin. Nous ne comprenons pas cette arrestation arbitraire qui suscite une légitime émotion. Louisa Hanoune est connue partout depuis des années pour ses prises de position et son combat intransigeant en défense de la démocratie, des libertés, des droits des femmes et toujours du côté des peuples et des opprimés. Que l'on soit d'accord ou pas avec ses positions politiques, rien ne peut justifier sa mise en détention. »

Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie, par le tribunal militaire de Blida, le 9 mai. Elle s'était rendue à une simple convocation d'un juge d'instruction pour être entendue comme témoin.

Nous ne comprenons pas cette arrestation arbitraire qui suscite une légitime émotion.

Louisa Hanoune est connue partout depuis des années pour ses prises de position et son combat intransigeant en défense de la démocratie, des libertés, des droits des femmes et toujours du côté des peuples et des opprimés.

Que l'on soit d'accord ou pas avec ses positions politiques, rien ne peut justifier sa mise en détention.

NOUS DEMANDONS SA LIBÉRATION IMMÉDIATE. »

Idoudi Roxane, syndicaliste ; Kantarjian Patrice, syndicaliste CGT Marseille ; Kateb Reda, acteur ; Keghel (de) Alain, membre du comité Laïcité République ; Kopec Régis, secrétaire général adjoint Fédération CGT Construction ; Kottelat Yves, syndicaliste ; Kuzniewick Daniel, maire adjoint de Noroy, Oise ; Labeyrie Jean-Paul, maire de Laruscade (Gironde) ; Laborde Sébastien, secrétaire départemental du PCF de Gironde ; Lacroix-Riz Annie, professeur émérite d'histoire contemporaine, université Paris-VII, chercheuse ; Lafon Bruno, maire de Biganos (Gironde) ; Lagha Amar, secrétaire général de la Fédération CGT Commerce et Services ; Lagre Pascal, syndicaliste FO ; Lahmer Annie, conseillère régionale Île-de-France EELV ; Lahoz Jean-Noël, syndicaliste ; Lair Jef, secrétaire fédéral Fédération CGT des services publics ; Lalanne Jean-Yves, maire de Billère et vice-président de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ; Lalouette Mathilde, présidente UNEF UPJV ; Lama Cyrille, syndicaliste ; Lambert Françoise, syndicaliste CGT-FO ; Larrouquère Hervé, syndicaliste ; Lassure Catherine, élue municipale Paris 18^e arrondissement ; Laubary Besson Christine, représentante de l'AILP à l'ECOSOC de l'ONU ; Laurens Jean, 2^e adjoint de la mairie d'Assignan, Hérault ; Lavy Claude, enseignant retraité, militant laïque ; Leautic Philippe, secrétaire départemental FSU 56 ; Lebaron Pauline, secrétaire générale de l'UNEF 76 Bonne-Université ; Le Corre Gérard, membre du bureau de l'UD CGT 70 ; Le Roc'h Michel, secrétaire général de l'UD FO 44 ; Leblanc Michel, président de la Libre Pensée de Savoie ; Lebreton Fabrice, conseiller municipal de Hennebont ; Lecerf Eric, directeur du département de philosophie, université Paris-VIII ; Maître Leclerc Henri, avocat, Président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme ; Lecomte Christophe, syndicaliste ; Leduc Alain (Georges), écrivain ; Le Hyaric Patrick, directeur de *L'Humanité* ; Leleu Jean-Jacques, syndicaliste FO ; Lemerle Bruno, syndicaliste retraité PSA ; Le Mignot Renée, co-présidente du MRAP ; Dr Lemonnier Marie-Paule, médecin ; Lepain Nicolas, membre du bureau de l'UD CGT du Cher ; Lerestif Fabrice, syndicaliste ; Leroy Gérard, secrétaire général UD FO Oise ; Lesage Valérie, secrétaire générale URIF CGT ; Lhopital Serge, militant laïque et humaniste, Saint-Hilaire-Peyroux ; Livartowski François, membre de la commission exécutive fédérale FDSP CGT ; Logothetis Matthieu, co-secrétaire académique du SNES Créteil ; Lopez Gérard, psychiatre ; Mailly Jean-Claude, syndicaliste ; Mamet Jean Claude, « Ensemble » ; Manassis Antoine, responsable international du PRCF ; Mano Philippe, syndicaliste, secrétaire UD FO 33 ; Marange Sylvain, militant FSU ; Maro Guillaume, co-secrétaire départemental du PG (Loire Atlantique) ; Marquiset Jean-Charles, bureau national du POI ; Marthout François, acteur, réalisateur ; Martin Benoît, secrétaire général de l'UD CGT de Paris ; Martin Christelle, syndicaliste ; Martin Myriam, conseillère régionale Occitanie, LFI ; Martinet William, ancien président de l'UNEF, militant France insoumise ; Martineau